



MALGRÉ UNE CAMPAGNE HOSTILE DE LA PART DES RÉSEAUX "MAKHZÉNIENS"
Les dattes algériennes font florès au Maroc

P.3



DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS ALGÉRIENS EN TUNISIE
La DGSN se place dans le rôle de facilitateur

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 28 MARS 2023 // N°524 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

UNE BONNE PARTIE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
HORS HYDROCARBURES EN DÉPEND

Missions délicates pour Cherfa dans les transports aérien et maritime

P.3



Lire en pages 8 et 9

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

P.4



"L'Iftar à la Casbah d'Alger", nouvelle tendance des agences de tourisme local

P.4

Commercialisation des innovations, nouvelle stratégie de la recherche scientifique en Algérie

P.5



ESPACES DE VENTE AGRODIV

Des prix à la portée des bourses les plus modestes

P.5

CRÉDIT AUTOMOBILE

Le CPA met ses offres sur la table

P.6





VENTE DIRECTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

LES COMMERÇANTS MÉCONTENTES



L'huile de table n'est pas le seul produit commercialisé directement du producteur au consommateur durant ce mois de jeûne, font observer les associations des commerçants et des consommateurs. Il y a également les viandes

rouges, blanches et les produits agricoles. Seulement, si les consommateurs trouvent leur bonheur dans ce type de vente, les commerçants, eux, sont plutôt mécontents. Pour ce qui est de l'huile de table, indique Hadj-Tahar

Boulouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (Anca), les points de vente sont concentrés dans les marchés de proximité et de solidarité aménagés à l'occasion du mois sacré.

AGRÉMENT À LA NOMINATION DU NOUVEL AMBASSADEUR D'ALGÉRIE AU GUATEMALA

Le Gouvernement guatémaltèque a donné son agrément à la nomination de M. Belkacem Belgaid, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Guatemala avec résidence à Mexico, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.



AGRÉMENT À LA NOMINATION DU NOUVEL AMBASSADEUR D'ALGÉRIE À BERLIN

Le Gouvernement allemand a donné son agrément à la nomination de M. Larbi El Hadj Ali, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plé-

ni-potentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République fédérale d'Allemagne, a indiqué hier un commu-

niqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

AGRÉMENT À LA NOMINATION DU NOUVEL AMBASSADEUR D'ALGÉRIE À MANAMA

Le Gouvernement du Bahreïn a donné son agrément à la nomination de M. Mahmoud Braham, en qualité d'ambassadeur extraor-

dinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume de Bahreïn, a indiqué,

dimanche 26 mars, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

EGYPTE

2 000 TÊTES DE BÉLIER MOMIFIÉES DÉCOUVERTES DANS LE TEMPLE DE RAMSÈS II

Plus de 2 000 têtes de bélier momifiées datant de l'ère ptolémaïque ont été découvertes dans le temple de Ramsès II, dans la cité antique d'Abydos, dans le sud de l'Égypte, ont annoncé dimanche 26 mars les autorités. Des momies de brebis, de chiens, de chèvres, de vaches, de gazelle et de mangoustes ont été également exhumées par une équipe d'archéologues américains de l'Université de New York sur ce site célèbre pour ses temples et ses nécropoles, a annoncé le ministère des Antiquités et du Tourisme dans un communiqué. Selon le directeur du Conseil suprême des Antiquités, Mostafa Waziri, ces découvertes vont permettre d'en savoir plus sur le temple de Ramsès II et les activités qui s'y déroulaient entre sa construction sous la sixième dynastie de l'Ancien Empire (entre 2.374 et

2.140 av. J.-C.) et la période ptolémaïque (323 à 30 avant J.-C.). Pour le professeur Sameh Iskandar, à la tête de la mission américaine et cité dans le même communiqué, ces têtes de bélier sont «des offrandes», indiquant «un culte à Ramsès II célébré 1000 ans après sa mort». Outre les restes d'animaux momifiés, l'équipe a découvert les restes d'un palais aux murs d'environ cinq mètres d'épaisseur datant de la sixième dynastie, ainsi que plusieurs statues, des papyrus, des restes d'arbres anciens, des vêtements en cuir et des chaussures.

À 550 km au sud du Caire et célèbre dans l'antiquité pour avoir abrité le tombeau d'Osiris, le dieu des morts, le site prédynastique d'Abydos est connu pour ses temples, notamment celui de Sési 1^{er}, et ses nécropoles.

CHELSEA ORGANISE UN IFTAR COLLECTIF À STAMFORD BRIDGE

La fondation Chelsea a organisé ce dimanche un Iftar collectif pour les musulmans aux abords de la pelouse de Stamford Bridge. Une première dans un stade de Premier League. De nombreux membres de la communauté musulma-

ne, notamment des représentants des mosquées locales, des supporters des Blues et des étudiants ont été conviés à rompre le jeûne du Ramadhan avec les employés du club dans une ambiance très conviviale.

APRES LE SCANDALE DE HARCELEMENT SEXUEL

L'AMBASSADEUR ISRAËLIEN BIENTÔT DE RETOUR À RABAT

Le chef du bureau de liaison de l'entité sioniste au Maroc David Govrin retrouvera bientôt son poste à Rabat, lui qui a été soupçonné de harcèlement sexuel et d'abus sur des femmes marocaines. Rappelé septembre dernier après les allégations concernant l'exploitation de femmes locales [marocaines], harcèlement sexuel et atteinte à la pudeur, les autorités israéliennes auraient décidé de clore l'enquête interne. "David Govrin devrait reprendre sa mission au bureau de liaison au Maroc dans les quelques mois à venir", a rapporté la radio israélienne publique KAN, citant une source du ministère israélien des affaires étrangères. L'ambassadeur israélien au Maroc, David Govrin, avait été rappelé septembre dernier par l'Etat hébreu après les accusations d'abus sexuels et de malversations pesant contre lui. Au Maroc, l'affaire a suscité des critiques sur les réseaux sociaux, et une association de défense des droits des femmes, Khmissa, s'est dite "profondément

troublée par le silence des autorités", exhortant Rabat à "ouvrir urgemment une enquête". Quelques jours après, une manifestation contre l'ambassadeur israélien a eu lieu devant le Parlement à Rabat. "Le ministère des Affaires étrangères enquête sur les plaintes reçues au sujet d'actions qui auraient été menées à la représentation (bureau de liaison) israélienne au Maroc", a indiqué l'agence de presse turque Anadolu citant la chaîne de télévision israélienne 'Kan'.

Le ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant, a été limogé par Benjamin Netanyahu dimanche, au lendemain de son appel à une pause d'un mois dans le processus de réforme judiciaire controversée voulue par le gouvernement. Cette décision a provoqué une nouvelle fronde de la rue. Le président israélien Isaac Herzog a de son côté exhorté le gouver-

NETANYAHU SUR LA CORDE RAIDE

nement à arrêter "immédiatement" le processus législatif. La plus grosse centrale syndicale israélienne a annoncé lundi 27 mars "une grève générale" immédiate, exigeant l'arrêt du projet de réforme de la justice en cours d'examen au Parlement et qui divise profondément le pays. "J'appelle à une grève générale", a déclaré Arnon Bar David, chef de la Hista-

drouit. "Dès la fin de cette conférence de presse, l'État d'Israël s'arrête [...] Nous avons pour mission d'arrêter le processus de législation et nous allons le faire", a-t-il dit. Cette annonce a été suivie d'une autre, de l'Association médicale israélienne, décrétant elle aussi une grève générale devant affecter les hôpitaux et les services médicaux publics.

	<p>Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92</p>	<p>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com Site Web: www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92</p>	<p>Directeur de l'administration et des finances NOURDINE BRAHMI Service-pub@lexpressquotidien.dz</p> <p>Impression SIA Alger Bab Ezzouar</p>	<p>PUBLICITÉ : S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'ÉDITION ET DE LA PUBLICITÉ ANEP Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz</p>
--	---	---	--	---

UNE BONNE PARTIE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE HORS HYDROCARBURES EN DÉPEND

Missions délicates pour Cherfa dans les transports aérien et maritime

Des dossiers épineux l'attendent, et un poids pesant sera mis sur ses épaules, avec ce qu'il y a à faire à Algérie Ferries, Air Algérie, la CNAN, la rénovation de la flotte aérienne et maritime, etc.



Remplaçant Kamel Beldjoud aux Transports, Youcef Cherfa aura en priorité le redressement d'Air Algérie et d'Algérie Ferries, une mission qui semble bien délicate. Toutefois, son passage au ministère des Transports, avec tout l'univers en relation avec les transports, sera un vrai test pour lui. Des dossiers épineux l'attendent, et un poids pesant sera mis sur ses épaules, avec ce qu'il y a à faire à Algérie Ferries, Air Algérie, la CNAN, la

rénovation de la flotte aérienne et maritime, etc. Maintenant, il s'agit, pour Youcef Cherfa, de relever un nouveau challenge. Les dossiers sont aussi nombreux qu'épineux, dont l'amélioration des services sur les transports aérien et maritime. Air Algérie renforcera bientôt sa flotte par 22 avions, 15 sous forme d'achat et 7 autres sous forme de leasing. L'avis d'appel d'offres international a été lancé, les discussions ont été entamées, mais elles res-

tent à finaliser. Cherfa travaillera à renforcer la flotte d'Air Algérie par l'acquisition de 15 avions dont il a été question précédemment, dossier qui traîne du pied. Pour Algérie Ferries, l'image et les moyens sont à améliorer dans un contexte de concurrence féroce à l'international. En effet, il a été décidé en haut lieu de l'acquisition de deux navires et la location d'un autre bateau, dans le but de répondre à la demande sur les

voyages et assurer la totalité de son programme. La DG d'Algérie Ferries a fait part, récemment, de la signature d'un accord dans le cadre du projet de digitalisation du secteur des transports. Youcef Cherfa hérite de plusieurs chantiers et devra passer des nuits blanches pour venir à bout des dysfonctionnements d'un "secteur coupe-gorge", mais dont dépendra en partie la réussite de l'économie nationale hors hydrocarbures. **I.M.Amine**

Lazhar Latrèche : nous avons collecté 594 milliards de dinars issus de la finance islamique

Lors d'une réunion, tenue dimanche dernier, entre le nouveau ministre des Finances, M. Laaziz Fayed, et les représentants de l'ensemble des banques publiques, il a été relevé une augmentation significative des montants de dépôts au niveau des banques, expliquée, entre autres, par la dynamique de la finance islamique qui a contribué par quelque 594 milliards de dinars.

C'est ce qu'a déclaré ce matin M. Lazhar Latrèche, Secrétaire général de l'ABEF (Association des banques et établissements financiers) et non moins directeur général de la BEA (Banque extérieure d'Algérie). M. Latrèche, qui s'exprimait au sein de l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, a précisé que ce chiffre remonte au 31 décembre 2022, tout en soulignant que la finance islamique représente désormais un nouveau marché très important. En matière de modernisation des services bancaires, notamment par la digitalisation, l'invité de la Radio rappelle le nombre de DAB et GAB (guichet et distributeur automatique de billet) qui dépasse actuellement les 3 640, les 37 500 de TPE (terminal de paiement électro-

nique) déployés au niveau des commerces, avec une augmentation de 23% entre 2021 et 2022, ainsi que le nombre de cartes de paiement qui, lui, a franchi la barre des 13,5 millions de cartes, entre les CIB et Dahabia d'Algérie Poste. Aussi, un effort particulier est en train d'être déployé pour le développement du réseau des banques publiques sur le territoire national et qui compte actuellement plus de 1 700 agences. De nouvelles agences continuent à voir le jour, notamment à travers les nouvelles wilayas et dans le sud du pays.

Y. B.



Production des énergies renouvelables : Hausse de près de 10% en 2022

La capacité mondiale de production d'énergie renouvelable s'élevait, à la fin 2022, à 3 372 GW, enregistrant une augmentation de 295 GW (9,6 %) comparativement à l'année 2021, selon un rapport de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Cette croissance record, note le document, continue «montre la résilience des énergies renouvelables dans

un contexte de crise énergétique persistante. Le solide dossier commercial des énergies renouvelables, associé à des politiques favorables, a permis de maintenir une tendance à la hausse de leur part dans le bouquet énergétique mondial d'une année sur l'autre.», a déclaré Francesco La Camera, directeur général de l'IRENA. Toutefois, près de la moitié des nouvelles capacités en 2022

MALGRÉ UNE CAMPAGNE HOSTILE DE LA PART DES RÉSEAUX «MAKHZÉNIENS» LES DATTES ALGÉRIENNES FONT FLORES AU MAROC

Les dattes algériennes au Maroc font le plaisir des Marocains durant cette période du mois sacré des musulmans, le Ramadhan. En effet, notamment dans la région du Nador, région très hostile au pouvoir central de Rabat, les dattes algériennes au Maroc sont recherchées pour leur goût exquis et leur saveur à nulle autre pareille. Bien entendu, souvent, le troc se fait entre frontaliers, et les dattes algériennes se retrouvent sur le marché marocain par la grâce des itinéraires sahariens millénaires. Selon un journaliste marocain de la région du Nador, qui faisait du radio-trottoir en direct, et dont la vidéo est disponible depuis trois jours sur YouTube, les dattes algériennes au Maroc sont à la fois largement consommées, recherchées et achetées pour tous, notamment au nord du royaume. Le prix est abordable et la datte algérienne se retrouve malgré une certaine politique politique de Rabat, dans tous les foyers marocains. Le citoyen marocain reste réfractaire à l'appel des orfraies qui scandaient pour le boycott des dattes algériennes. **I. Med**

AU TITRE DES RÉFORMES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI ORGANIQUE FIXANT L'ORGANISATION DES CHAMBRES DU PARLEMENT

La ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, a présenté, hier, devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les Chambres du Parlement et le Gouvernement. Dans son exposé, Mme Azouar a précisé que les amendements introduits visaient à "adapter les dispositions de cette loi organique aux exigences de la révision constitutionnelle au titre des réformes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune". Ces amendements, notamment dans le volet du contrôle parlementaire, ont vocation à "permettre aux commissions permanentes des deux Chambres du Parlement, en totale coordination avec le Gouvernement, d'auditionner les membres du Gouvernement concernant toute question d'intérêt général, le Gouvernement étant, dans ce cadre, tenu de présenter les documents et informations nécessaires demandés par les membres du Parlement dans l'exercice de leurs missions de contrôle, à l'exception de ceux à caractère confidentiel ou stratégique", a ajouté la ministre. **I. Med**

R. E.

MDN : Un terroriste se rend aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar

Le terroriste dénommé « Mellouki L'Hbib » dit « Rabia », ayant rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012, s'est rendu dimanche dernier aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts qualitatifs des services de sécurité du ministère de la Défense nationale, le terroriste dénommé « Mellouki L'Hbib » dit « Rabia », s'est rendu hier, dimanche 26 mars 2023, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire », précise le communiqué. Le terroriste, qui « avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2012, avait en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux (02) grenades avec deux (02) détonateurs, cinq (05) chargeurs et une quantité de munitions », ajoute la même source. Cette opération vient « consolider les résultats positifs obtenus sur le terrain qui dénotent de la grande vigilance et la ferme détermination des unités et des personnels de l'Armée nationale populaire à préserver la sécurité et la stabilité du pays », souligne le MDN.

R. N.

Douanes : Saisie de quantités considérables de carburant et de produits de consommation destinés à la contrebande

Les services des douanes ont procédé à la saisie de quantités considérables de carburant et de produits de large consommation qui étaient destinés à la contrebande dans la région de Timiaouine (wilaya de Bordj Badji Mokhtar), a indiqué, dimanche, 26 mars, un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). « Dans le cadre de la coordination des efforts inlassables déployés sur le terrain par les services opérationnels des brigades douanières avec les différents appareils de sécurité, les agents de la brigade polyvalente des douanes de Timiaouine relevant des services de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Adrar, dans le territoire de compétence de la Direction régionale des douanes de Béchar, ont procédé après deux opérations distinctes exécutées en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), à la saisie de 60.000 litres d'essence, 37.000 litres de mazout, 6.600 sacs de farine de 25 kg, 600 sacs de sucre de 25 kg et 5.000 litres d'huile de table », lit-on dans le communiqué. La DGD a affirmé que ces opérations témoignent de « la parfaite coordination entre les appareils sécuritaires de l'Etat dans l'objectif de protéger l'économie nationale et de lutter contre la contrebande sous toutes ses formes, notamment la contrebande des produits subventionnés et de large consommation ».

APS

ÉRADIQUER LA TUBERCULOSE EN ALGÉRIE

L'Etat s'y engage

L'OMS réitère son appui pour accompagner le pays vers l'atteinte des cibles énoncées dans les objectifs de développement durable en matière de lutte contre la tuberculose à l'horizon 2030...

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, hier à Alger, que l'éradication de la tuberculose constituait un engagement ferme de l'Etat et l'une des principales priorités du système de santé. L'éradication de cette maladie constitue un engagement ferme de l'Etat et l'une des principales priorités du système, a indiqué M. Saihi à l'occasion d'une journée d'étude organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, le 24 mars, sous le thème choisi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) « Oui! Nous pouvons mettre fin à la tuberculose! » et sous le slogan national « Eradiquons la tuberculose ». Pour le ministre, cet objectif requiert la sensibilisation, l'éducation et la communication pour prévenir et prendre en charge cette maladie. Après avoir présenté un exposé sur le nombre de cas et de décès enregistrés à travers le monde et les efforts consentis dans le cadre des objectifs du développement durable pour éliminer cette maladie à l'horizon 2030, le premier responsable du secteur a précisé que les données du ministère font état de plus de 18.420 cas de tuberculose en 2022, avec plus de 4.600 cas (soit 25,26%) de tuberculose pulmonaire dont 4.485 cas de tuberculose contagieuse ainsi que d'une baisse constante enregistrée depuis plus de 10



ans. Concernant les cas de tuberculose extra-pulmonaire, le ministre a rappelé que 13.769 cas (74,74%) ont été recensés, ce qui exige une réorientation des priorités pour la combattre à l'avenir. Par ailleurs, il a salué « les efforts déployés par la commission d'élaboration du guide de lutte contre la tuberculose » qui permettra, a-t-il dit, d'adapter les procédures techniques du programme national

de lutte contre cette maladie conformément aux nouvelles recommandations de l'OMS et aux changements démographiques, épidémiologiques et thérapeutiques. Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr Nouhou Hamadou, qui a procédé à la lecture du message de la directrice régionale pour la région Afrique, a salué les efforts consentis par

l'Algérie dans la lutte contre la tuberculose, notamment par la prévention (vaccin), le diagnostic et le dépistage précoce, ainsi que la fourniture des médicaments. L'OMS réitère son appui pour accompagner le pays vers l'atteinte des cibles énoncées dans les objectifs de développement durable en matière de lutte contre la tuberculose à l'horizon 2030, a-t-il ajouté.

Y. B.

"L'Iftar à la Casbah d'Alger", nouvelle tendance des agences de tourisme local

Ils sont de plus en plus nombreux à vouloir prolonger la dynamique touristique de la Casbah d'Alger pendant le mois sacré de Ramadhan, agences de tourisme et guides spécialisés rivalisent de créativité et d'authenticité pour proposer des offres de visites et des Iftar entre les murs de cette cité millénaire. Agences de tourisme, guides locaux, restaurateurs, et propriétaires de tables d'hôtes, ont décidé cette année de tenter le pari de sortir quelque peu la Casbah de sa torpeur et de son rythme habituel du mois sacré, généralement synonyme de pause pour les visiteurs et l'activité touristique. Pendant ce mois, ce site historique habité, classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, est plus connu pour ses marchés populaires, ses vieilles pâtisseries, ses rares cafés restaurés et ses mosquées séculaires, mais aussi pour certaines traditions aujourd'hui disparues, mais ancrées dans la mémoire collective. Impliquant des demeures connues comme Dar Echdjour, ou des acteurs touristiques locaux comme l'ébéniste Khaled Mahiout qui ouvre sa célèbre terrasse pour la rupture du jeûne, en plus d'une main œuvre locale derrière les fourneaux, ces opérateurs de tourisme prolongent un peu l'engouement pour la Casbah d'Alger avec le retour des beaux jours. La formule proposée reste cependant simple et authentique et consiste en une visite guidée classique, au départ de la station-musée du métro de la Place des Martyrs, quelques heures avant la rupture du jeûne, un Iftar dans l'une des demeures associées,



une soirée musicale et une balade nocturne dans les ruelles de la cité. Selon le choix du visiteur, le repas est servi dans un grand patio décoré de zelij et de colonnes ou sur le point de vue le plus haut de la Casbah, le célèbre "Stah El Bahdja", ou d'autres demeures associées. Au-delà des lieux, la touche d'authenticité de circonstance se trouvera d'abord dans les plats, avec un menu puisé dans le patrimoine culinaire de la ville, et l'incontournable orchestre de musique chaâbi et hawzi, installé dans le patio ou les terrasses. Après quelques soirées, tenues l'an dernier pour sonder les possibilités, les nombreux organisateurs qui commercialisent "L'Iftar à la Casbah", s'accordent à affirmer "l'engouement" des visiteurs pour cette formule, et confirment une tendance pour les "sorties Iftar", "de plus en plus demandées depuis les ramadan coïncidant avec la saison estivale".

Guides et habitants, saluent pour leur part cette nouvelle offre qu'ils comptent encore développer et étendre à d'autres lieux de la Casbah, et œuvrent pour une plus grande implication des habitants et des collectivités locales, "l'activité nocturne ayant ses propres impératifs". Cette nouvelle orientation de création de richesse et d'implication des habitants sans investissements lourds, répond aux exigences de l'Unesco, exprimées à Alger en 2017, lors de la réunion internationale sur la conservation et la revitalisation de la Casbah d'Alger. Des experts de l'agence onusienne spécialisés dans la réhabilitation des centres historiques des villes anciennes avaient recommandé, entre autres, la "création d'emplois et de petits commerces" impliquant les habitants et la "récupération d'espaces publics et l'implantation de centres sociaux attractifs".

R. N.

Commercialisation des innovations, nouvelle stratégie de la recherche scientifique en Algérie

Les produits des centres de recherche peuvent assurer "une valeur ajoutée à l'économie nationale, et ce, dans le cadre d'une transition technologique bénéfique commercialisable..."

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, affirme que la nouvelle stratégie de la recherche scientifique en Algérie s'appuie sur la mobilisation des chercheurs pour réaliser l'innovation industrielle moderne en vue de la commercialiser. Lors d'une visite d'inspection au Centre du développement des technologies avancées de Baba Hassen (Alger), M. Baddari a déclaré qu'il s'agit d'une visite d'évaluation en vue de mobiliser les chercheurs autour de la nouvelle stratégie du secteur s'articulant sur trois principaux axes à savoir la maîtrise des technologies de pointe et leur diffusion dans le milieu industriel, la promotion de solutions de recherche pour les enjeux actuels et l'encouragement des inventions pour relancer les industries modernes en Algérie. Saluant les efforts du Centre qui se veut une unité de recherche, de développement et d'industrialisation, le ministre a appelé à "le soutenir et le faire connaître davantage pour mettre en exergue ses produits de manière à les commercialiser notamment en ce qui concerne les techniques de la mécanique, la physique de la matière et l'industrie, étant des technologies développées à même de contribuer à la promotion de l'exportation des produits innovants". Les produits des centres de recherche peuvent assurer "une valeur ajoutée à l'écono-



mie nationale, et ce dans le cadre d'une transition technologique bénéfique commercialisable", a-t-il dit. Lors de son inspection de la plateforme de "prototypage technologique" du même centre, le ministre a fait état de "plus de 95 projets de recherche et développement qui sont en cours avec près de 35 partenaires économiques". Le ministre a visité les quatre plateformes du centre, où il a reçu des explications sur les produits fabriqués dans cette unité de

recherche, à l'instar de la plateforme "technologique de microfabrication" dédiée à la fabrication de puces électroniques et de la plateforme "projection thermique" qui concerne le durcissement des matériaux manufacturés, outre la plateforme nouvellement créée "prototypage des circuits imprimés". Au cours de cette visite, le ministre a inspecté le radar mobile qui détecte les incendies, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 80%, en atten-

dant la fourniture d'un exemplaire fixe, en réponse à la demande de la Direction Générale des Forêts (DGF). A cet égard, le ministre a précisé que l'entrée en service de ce radar mobile qui détecte les incendies est prévue l'été prochain, soulignant qu'il "reflète la disponibilité des chercheurs à mettre en œuvre la plateforme de recherche scientifique qui s'inscrit dans le cadre des grands enjeux actuels".

Y. B.

EN VUE D'AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DE L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE

Des partenariats stratégiques sont nécessaires

La direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) a organisé récemment un atelier de formation sur le classement "Times Higher Education" (THE) des établissements de l'enseignement supérieur, visant à mettre en lumière l'importance de ce classement, ainsi que les avantages et les opportunités qu'il offre aux établissements universitaires en vue de connaître les modes et les outils nécessaires à l'amélioration de la visibilité des universités algériennes, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Dans le cadre des efforts du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à améliorer la visibilité et le classement des établissements universitaires et de recherche, la DGRSDT a organisé récemment un atelier de formation sur le classement +THE+, au profit des responsables de coordination de 25 établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

encadrés par des experts internationaux de l'établissement +THE+ et de l'édition scientifique mondiale +Assafir+", précise le communiqué. Cet atelier vise, selon le même source, à "mettre en lumière l'importance du classement +THE+, ainsi que les avantages et les opportunités qu'il offre aux établissements universitaires pour connaître les modes et les outils nécessaires à l'amélioration de la visibilité des universités algériennes", et ce "en contribuant au renforcement et à la promotion de leur visibilité au niveau international" et "en mettant en valeur les compétences scientifiques". L'amélioration de la visibilité de l'université algérienne passe par "l'établissement de partenariats stratégiques" et "l'information sur les mécanismes de classement, pour permettre à l'université de développer et d'adapter les stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique", ajoute le communiqué. Le classement "Times Higher Education" des établissements d'enseignement supérieur publié par la revue londonienne

"The Times", a été créé fin 2004 au profit des étudiants, des responsables universitaires et académiques ainsi que des décideurs. Il permet d'expliquer les procédés d'insertion des données des établissements candidats et classe actuellement plus de 1.700 établissements universitaires partout dans le monde. La méthodologie utilisée par ce classement repose sur un ensemble complexe d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui incluent le nombre d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, la production scientifique et son impact sur les bases de données Scopus, la qualité de l'enseignement, l'ouverture à l'international et l'attractivité des établissements. Cette méthodologie s'appuie sur 17 indicateurs soigneusement sélectionnés pour fournir les comparaisons les plus complètes et les plus équilibrées, déclinées en cinq principaux axes, à savoir : la qualité de l'enseignement supérieur, la qualité de la recherche scientifique, les citations, l'ouverture internationale et l'incidence sur l'industrie.

R. N.

MISE EN GARDE CONTRE LES ACCIDENTS DOMESTIQUES PENDANT LE RAMADHAN

Des spécialistes en chirurgie des brûlures ont mis en garde contre les risques des accidents domestiques, particulièrement les brûlures enregistrées juste avant la rupture du jeûne (Iftar) durant le mois sacré de Ramadhan. Le chef de service des brûlés à l'Établissement spécialisé "Claudine et Pierre Chaulet", Pr Mohamed Ramdane Abchiche a insisté sur l'impératif de faire preuve de vigilance en matière de prévention contre les brûlures qui, a-t-il dit, enregistrent une hausse relative durant le mois sacré de Ramadhan.

Ces accidents sont causés, à 97%, par la température élevée des matières liquides ou solides, outre l'ingestion de produits chimiques à l'instar des produits détergents et produits d'entretien notamment chez la catégorie des enfants. Généralement, ces accidents sont enregistrés juste avant la rupture du jeûne, d'où la nécessité de redoubler de vigilance, ajoute le spécialiste. Il existe trois degrés de brûlures, a-t-il précisé, expliquant que la brûlure de premier degré est superficielle et peut être traitée en une semaine, celle de deuxième degré peut être traitée en moins de trois semaines, et celle de troisième degré exige un traitement sur plusieurs étapes qui dure plus longtemps. A ce propos, il a relevé la nécessité de prodiguer les premiers soins dans les établissements de proximité, avant de transférer les blessés vers des établissements spécialisés afin d'éviter de graves complications. De son côté, Dr Khalil Réda Hadj Mati, de la Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, s'est félicité de l'initiative menée par la tutelle, à travers l'organisation de la Semaine de prévention des accidents domestiques qui a "été favorablement accueillie par les citoyens". Afin d'éviter de tels accidents, la Protection civile mène des campagnes de sensibilisation et de prévention des brûlures pendant le mois sacré, exhortant les adultes à garder les enfants loin de la cuisine.

R. N.

ESPACES DE VENTE AGRODIV : DES PRIX À LA PORTÉE DES BOURSES PLUS MODESTES

Dans l'espace du groupe public Agrodiv, situé sur la rue Mustapha-Khoudja à Alger-Centre, on trouve un assortiment de produits alimentaires, le tout dans un agencement subtil qui permet une circulation facile entre les rayons. Et aux clients de trouver rapidement l'article recherché à des prix défiant toute concurrence en cette période de Ramadhan où les consommateurs scrutent plus que jamais les étiquettes. C'est cette émulation qui a, en partie, fait décoller les ventes du Groupe agro-industries Agrodiv Spa né de la restructuration du secteur public marchand en février 2015. Les clients rencontrés à l'intérieur de l'enseigne se congratulent d'ailleurs volontiers de voir ces espaces perpétuer la tradition des ex-Galeries algériennes et des Souks el Fellah. Tout en posant un regard nostalgique sur cette époque, Belaid Bitam, anthropologue au Musée du Bardo, estime que «ce mécanisme nous rappelle les souvenirs des anciens Monoprix». Selon lui, «les prix à Agrodiv sont plus accessibles par rapport à d'autres magasins même s'il n'est pas aussi achalandé que les commerces privés».

R. N.

CRÉDIT AUTOMOBILE

Le CPA met ses offres sur la table

La formule de « finance islamique » pour l'acquisition de voitures offrira une alternative aux citoyens qui refusent toute transaction en crédits conventionnels, souligne le PDG du CPA, ajoutant que cela permettra d'élargir les offres proposées aux clients de la banque...

La banque du Crédit populaire d'Algérie (CPA) finance l'acquisition de véhicules sous la formule de « finance islamique ». La banque propose également des crédits conventionnels. C'est ce qu'a annoncé son directeur général, Ali Kadri, cité dans les colonnes du quotidien d'expression arabophone « El-Khabar » (livraison de dimanche, 26 mars). M. Kadri a expliqué que la finance islamique jouera un rôle important dans les opérations d'acquisition de nouvelles voitures fabriquées localement, et ce, à travers la proposition de produits conformes à la Charia, notamment, la Mourabaha. La formule de « finance islamique » pour l'acquisition de voitures offrira une alternative aux citoyens qui refusent toute transaction en crédits conventionnels, a précisé le même responsable, estimant que cela permettra d'élargir les offres proposées aux clients de la banque. Par ailleurs, le DG du CPA a mis en exergue les efforts de la banque dans le domaine de la modernisation des services bancaires, relevant que le CPA "était la première banque en Algérie à avoir délivré, au début des 1990, des cartes bancaires locales permettant de retirer de l'argent des distributeurs automatiques, ainsi que des cartes Visa". La banque accorde actuellement un intérêt particulier au développement du service "e-banking" au profit de



ses clients. Kadri a fait état, dans ce sens, de la délivrance de plus de 677.000 cartes interbancaires (CIB) et plus de 55.000 CIB aux professionnels, en sus de plus de 80.000 cartes Visa, selon les données disponibles jusqu'à fin janvier 2023. Dans l'objectif d'encourager le paiement via les CIB, M. Kadri a fait état de la distribution de 7.625 terminaux de paiement électronique local, et 517

appareils de paiement international, tandis que la banque dispose de 158 distributeurs automatiques. S'agissant des services de paiement à distance offerts par le CPA, M. Kadri a fait savoir qu'ils offraient aux clients l'opportunité de régler facilement leurs factures d'eau, d'électricité et du gaz, en sus des factures de loyer des logements "AADL". Le CPA saisit ainsi l'opportunité de

consolider ses positions à moyen et long terme sur le marché de l'automobile en Algérie où seul Fiat a fait son entrée. La marque mythique est commercialisée par Le groupe Stellantis. Ce dernier mettra sur le marché algérien six modèles : Fiat 500 Hybrid, Fiat 500X, Fiat Tipo, Fiat Doblò, Fiat Scudo et Fiat Ducato. Pour la Fiat 500 1.0, les prix oscillent entre 2,635 millions de dinars et 2,92

millions de dinars. Pour la Fiat 500x 1.4, son prix a été fixé entre 3,79 millions de dinars et 4,06 millions de dinars. La Tipo 1.6 coûte entre 2,995 millions de dinars et 3,325 millions de dinars. Le Doblò 1.6 HDI (Diesel) est proposé à 3,259 millions de dinars, le Scudo 2.0 HDI à 3,97 millions de dinars et le Ducato 2.2 HDI à 4,59 millions de dinars.

Youcef S

Zitouni insiste sur la disponibilité des produits alimentaires de large consommation sur les marchés

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a affirmé dimanche à Alger que les produits alimentaires de large consommation étaient disponibles en quantités suffisantes couvrant la demande durant tout le mois du Ramadhan. S'exprimant lors d'une visite de travail à Alger, M. Zitouni a souligné dans une déclaration à la presse "la forte disponibilité de la production", assurant que "la matière première suffit pour couvrir la production sur plusieurs mois". Le ministre a entamé sa visite par l'usine "El Mahroussa" des huiles alimentaires qui produit plus de 400 tonnes/jour, dont plus de 300 tonnes réservées à l'unité de 5 litres. Un total de 70 tonnes d'huile produite par cette usine est distribué dans la wilaya d'Alger, alors que les quantités restantes sont réparties à travers d'autres wilayas. La production est "plus que suffisante" et "la matière première nécessaire à la production est disponible et susceptible de couvrir la demande sur plusieurs mois", a assuré le ministre. A cet effet, il a affirmé que le volume global de production des six entreprises des huiles alimentaires a atteint à l'échelle nationale 4.600 tonnes/jour, au moment où les besoins du marché national oscillent entre 1.600 tonnes et 1.800 tonnes/jour, ce qui signifie que la production représente le triple de la demande nationale. Le ministre a cité, dans ce sens, les efforts en cours pour améliorer la distribution de ce produit à travers les wilayas vu sa disponibilité, préconisant

par la même occasion de constituer un stock stratégique suffisant. M. Zitouni a également mis en avant l'attachement du secteur à moderniser le plan de distribution de ce produit, selon les exigences de chaque région. Le ministre a démenti, en outre, les rumeurs sur l'interdiction de la vente des bidons de 5 litres, affirmant l'attachement de son département ministériel à satisfaire le client. Lors de la deuxième étape de sa visite, le ministre a inspecté l'unité de production de lait Colaital à Bir Khadem, où il a rassuré sur la disponibilité des matières premières pour la production de ce produit de base. Ce dossier a été examiné lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, a indiqué M. Zitouni, rappelant la décision relative à l'augmentation de la production par la mise sur le marché de 5.000 tonnes de

poudre de lait supplémentaires, soit 3 à 4 millions de litres de lait supplémentaires. Il y a sur le marché 4.900.000 litres/jour, a précisé le ministre, qui s'étonne des files d'attente pour se procurer ce produit. Les quantités disponibles sur le marché sont suffisantes pour couvrir la demande, a-t-il assuré. Le dossier de l'huile est définitivement réglé et nous nous employons actuellement à améliorer la distribution du lait pour mettre fin aux perturbations et aux files d'attente devant les points de vente, a expliqué M. Zitouni. Il a, à cet égard, rappelé les efforts du secteur pour établir une nouvelle cartographie de distribution du lait qui tient compte de la nature de la demande et du mode de consommation dans chaque région, n'écartant pas le recours à des "mesures additionnelles pour réguler le marché et

mettre fin aux files d'attente". Le ministre s'est ensuite rendu au marché de proximité dans la commune de Tixeraine, où il a souligné le rôle de ce type d'espaces ouverts spécialement pour le Ramadan dans la proposition aux citoyens de produits à des prix raisonnables. Le ministre a rappelé le lancement de 460 marchés de proximité sur les 561 prévus à travers le pays, précisant que le reste des marchés seront lancés progressivement. Au niveau du point de vente des viandes rouges, qui ne désemplit pas, le ministre a indiqué œuvrer, en coordination avec le secteur de l'Agriculture, à la multiplication de ces espaces avec un objectif de 1300 points de vente après la réception de tous les veaux et des quantités de viandes programmées.

APS

Afrique : La BM s'engage à renforcer son soutien aux programmes de développement

La Banque mondiale s'est engagée à intensifier son soutien aux pays africains en mettant un accent particulier sur leurs programmes de développement à long terme, a déclaré un haut responsable de la banque. « Nous devons continuer à soutenir les domaines de programmes de développement à long terme en Afrique, en mettant l'accent sur les infrastructures, l'agriculture et d'autres secteurs réels qui contribueront à éliminer les goulets d'étranglement et à libérer la croissance », a déclaré à la presse Victoria Kwakwa, vice-présidente régionale de la Banque mondiale pour l'Afrique orientale et australe, vendredi à Addis-Abeba, alors qu'elle terminait sa visite de trois jours en Ethiopie. Elle a indiqué qu'au cours des deux dernières années, la banque avait soutenu les pays africains dans leur réponse à la Covid-19 et les avait aidés à renforcer les systèmes de santé. « Nous menons des opérations solides et nous discutons avec

les gouvernements du continent pour augmenter la possibilité de croissance à travers le continent », a déclaré Mme Kwakwa. « La Banque mondiale accueille très favorablement la Zone de libre-échange continentale africaine et investit dans la connectivité physique entre les pays du continent, en impliquant les routes transfrontalières et la facilitation des échanges », a-t-elle déclaré.

R. E.

Sétif : programme sportif et de loisirs pour animer les soirées du Ramadhan

Des tournois de volleyball, de handball, de judo et de karaté do seront organisés chaque week-end par les ligues spécialisées dont les cérémonies de clôture auront lieu durant la nuit du 27 Ramadhan, selon le même cadre...

Un programme sportif et de loisirs pour animer les soirées du ramadhan sera mis en œuvre. Il se poursuivra jusqu'au 27 du mois du jeûne dans la wilaya de Sétif par la direction de la jeunesse et des sports (DJS), a-t-on appris de cette direction. Ce programme a été conçu en coordination avec les ligues et les associations sportives locales à l'attention des jeunes dans le cadre du programme d'animation initié annuellement par la DJS à l'occasion du ramadhan à travers les 60 communes de la wilaya, a indiqué à l'APS le chef du service de sport et d'éducation physique de cette direction, Madani Zebich. Le premier volet intitulé « condition physique » est



ouvert à tous à partir de ce samedi au stade Mohamed-Guessab où des séances d'ac-

tivités physiques sont proposées le soir par une association locale sous le slogan «

ramadhan, ton opportunité pour le changement ». Des tournois dans le sport roi sont ainsi programmés tous les samedis, lundis et mercredis de chaque semaine à travers toutes les communes de la wilaya avec le concours de la ligue de sport pour tous. Débuteront parallèlement, dans quelques jours, les éliminatoires de la coupe d'Algérie de football inter-quartiers dont les finales auront lieu en juillet prochain, selon la même source. Des tournois de volleyball, de handball, de judo et de karaté do seront organisés chaque weekend par les ligues spécialisées dont les cérémonies de clôture auront lieu la nuit du 27 ramadhan, selon le même cadre. **APS**

M'sila: mise en service d'un nouvel abattoir avicole

Un nouvel abattoir avicole été mis récemment en service à la commune de Berhoum, dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris dimanche dernier auprès des services de la wilaya. Cet abattoir d'une capacité d'abattage estimée à 72 mille poulets par jour a été mis en service suite à la levée des entraves liées à l'investissement, ont précisé les services de la wilaya ajoutant que le produit de cet abattoir servira à alimenter en matière

de volaille plus de trois wilaya dans l'Est du pays. Cet investissement a permis la création de 150 postes d'emplois directs et plus de 500 autres indirects, au profit de la population de la commune de Berhoum. Il met fin également à l'abattage clandestin, auparavant très répandu dans la wilaya de M'sila et augmente l'offre en matière de viandes blanches dans le marché à la wilaya et à l'est du pays, ont indiqué les services de la

wilaya. A la wilaya de M'sila, les investissements mis en service durant les deux dernières années dans le secteur de l'agro-alimentaire ont permis la création de plus de 2000 postes d'emplois directs et plus de 4000 emplois indirects, a-t-on rappelé de même source. Plus de 75 projets d'investissements privés ont connus la levée des entraves et ce depuis le début de cette année a-t-on conclu. **R. R.**

BOUMERDES: UNE CINQUANTAINE DE BATEAUX DE PÊCHE CONSTRUITS ANNUELLEMENT

Une cinquantaine de bateaux de pêche sont annuellement construits dans la wilaya de Boumerdes par six (6) chantiers de construction et de réparation navales pour couvrir les besoins nationaux en matière de bateaux de pêche et de plaisance, et pour l'exportation, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture (DPA). Ces chantiers, opérationnels depuis plusieurs années, activent notamment aux ports de Dellys, Zemmouri, Cap Djinet et la zone d'activités de Khemis El Khechna, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Kadri Cherif. « La relance de l'activité de la construction et de la réparation navales vise la mise en place d'une flotte de pêche pour relever les capacités de production halieutique nationale et, partant, assurer la sécurité alimentaire », a-t-il ajouté. Employant actuellement plus de 250 diplômés de la formation professionnelle dans des postes permanents, ces chantiers assurent la construction de différents types de bateaux et embarcations en bois et en polystyrène, d'une longueur allant de 4,80 à 35 mètres, a précisé le même responsable.

KHENCHELA : 35 AUTORISATIONS À OCTROYER POUR L'OUVERTURE DE NOUVELLES DE LIGNES DE TRANSPORT DE VOYAGEURS

Trente-cinq (35) nouvelles autorisations d'exploitation de lignes de transport de voyageurs par route seront remises à leurs bénéficiaires, a indiqué dimanche dernier le directeur des transports de la wilaya de Khenchela Smaïl Gasmi. Sept de ces lignes concernent le transport de voyageurs de Khenchela vers les wilayas d'Annaba, Oum El Bouaghi et Batna et sept autres lignes sont destinées au transport suburbain dans les communes d'Ouled Rechach, Babar et El Mehmel. Cette opération inclut également l'ouverture de nouvelles lignes inter-communales qui rattacheront la ville de Khenchela aux communes de Chechar, Babar, Baghai, Tamza et Yabous et de 10 lignes de transport rural reliant Kaïs-Boukhecha, Chechar-Ain Sefa (Djellal), Ouled Rechach-Ras El Ma, Chechar-Hedidane et Chechar-Tafassour-Chouhada (Djellal). La Direction des transports débutera le 22 avril prochain l'étude des dossiers qui seront déposés pour l'exploitation de nouvelles lignes et les postulants sélectionnés seront invités à compléter leurs dossiers pour entreprendre l'exploitation début juin au plus tard, a souligné M. Gasmi. L'ouverture de nouvelles lignes répond aux besoins exprimés par les citoyens et les associations locales et vise à étendre le réseau de transport et améliorer les services assurés aux citoyens, a ajouté le même responsable. **R. R.**

Tizi-Ouzou : mise en service du transfert des eaux du Sébaou

La wilaya de Tizi-Ouzou vient de procéder à la mise en service de la troisième et dernière partie du projet de transfert des eaux de l'Oued Sébaou vers le barrage de Taksebt. Un projet qui s'est étalé sur trois phases et en deux parties. Et ce,

depuis l'été 2021 passant de 45.000 à 90.000 m³/jour dans les deux premières phases dans sa partie est du barrage et à 180.000 m³/jour dans la seconde partie ouest. Portant ainsi à 270.000 m³/jour désormais pompés à partir de l'oued

Sébaou soit un total annuel de près de 970 millions m³. Toutefois, avec la saison estivale, cette moyenne pourrait tourner autour de 60 millions m³ de transfert. La wilaya de Tizi-Ouzou pourra ainsi faire face à sa demande quotidienne qui avoisine les 190.000 m³/j. «Aujourd'hui, nous assistons à la mise en œuvre de la totalité du projet qui permettra le transfert de 270 000 m³/jour, ce qui permettra d'assurer la disponibilité de la ressource et maintenir les volumes existants» avait souligné le wali Djilali Doumi, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, célébrée le 22 mars dernier, rappelant que le projet a été réalisé «dans le cadre du plan d'urgence décidé par le président de la République» et de préciser, tout en félicitant les entreprises engagées : «Cette mise en service intervient avant même les délais contractuels (prévus en avril prochain)». **R. R.**

Boufarik : plus de 8 milliards de centimes pour l'aménagement du quartier Mimoune

Une enveloppe de plus de 8 milliards de centimes a été dégagée par l'APC de Boufarik pour l'aménagement du quartier Mimoune. L'opération consiste à la réfection de la chaussée, la réhabilitation de l'éclairage public, complètement défaillant, et la réfection des trottoirs. Cette entreprise a été inscrite sur le budget de wilaya, suite aux protestations des habitants contre la détérioration des conditions de vie dans le quartier Mimoune. «Le quartier est tombé en désuétude. Aucune opération d'aménagement n'y a été engagée. Les routes sont devenues impraticables notamment en hiver. Pour ce qui est de l'éclairage, l'équipe technique de l'entreprise Inara «viennent remplacer des lampes défectueuses», explique Lakhdar Rabah, un habitant du quartier. Expliquant les raisons de cette situation, il déplore que les membres précédents de l'APC de Boufarik aient négligé ce quartier résidentiel qui a connu une

extension suite à la vente des terres appartenant au privé aux particuliers pour construire des villas. «Il a fallu que nous menions plusieurs actions de protestation pour que les autorités de wilaya répondent à nos doléances» souligne-t-il en exhibant les photos de son téléphone montrant le délabrement des routes de son quartier qui dure depuis des années. **R. R.**

BORDJ BOU ARRERIDJ : PROGRAMME VARIÉ POUR ANIMER LES SOIRÉES DURANT LE RAMADHAN

Un programme culturel varié d'animation des soirées durant le mois de Ramadhan a été élaboré par la direction de la culture et des arts de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué dimanche 26 mars son directeur,

Ahmed Kaabour. Ce programme comprend des pièces de théâtre, des concerts de musique et des spectacles humoristiques dans plusieurs communes de la wilaya, a indiqué le même responsable. Le public sera ainsi au rendez-vous à partir de 22h00 durant tout ce mois avec des pièces de théâtre et des concerts des divers genres de la musique algérienne proposés à la maison de la culture Mohamed-Boudiaf et au complexe culturel Aïcha-Haddad, a-

t-il déclaré. Des associations et des troupes de musique de Bordj Bou Arreridj et des wilayas de Sétif et Constantine animeront des spectacles humoristiques et de Madih dans les deux communes de Bordj Zemoura et El Hamadia, selon la même source. Ce programme culturel concernera 17 des 34 communes de la wilaya avec au moins un spectacle d'une association locale chaque soirée, a précisé la même source.



A LIRE
AVANT
LE F'TOUR



UNE GRANDE ET IMPORTANTE VILLE
D'ALGÉRIE AUJOURD'HUI OUBLIÉE

Le port de Honâïne



Honâïne est une commune de la wilaya de Tlemcen, située à l'extrême nord-ouest de l'Algérie, à 60 km au nord-ouest de Tlemcen et à 120 km à l'ouest de Sidi Bel Abbès. Il existe encore de belles plages situées près de Honâïne. Au XIII^e siècle, Honâïne était le port de Tlemcen et la voie méditerranéenne pour le commerce avec le Tafilalet et le Soudan. C'était alors une ville propre, belle, florissante et très riche, un point de jonction entre l'Afrique sub-saharienne, le Maghreb et l'Europe. Honâïne fut appelée par les Romains « Gypsaria » et « Artisiga ». Les Espagnols la nommaient « Hone ». Cette ville dispose de vestiges berbères datant de la période almohade, du

temps de l'essor florissant de la ville qui fut un important centre de flux commerciaux entre les deux rives de la Méditerranée. Les remparts de la ville témoignent encore aujourd'hui de la splendeur et de la puissance passées de cette contrée. Le fondateur de la dynastie des Almohades, Ibn Ali El

Honâïne fut appelée par les Romains «Gypsaria» et «Artisiga». Les Espagnols la nommaient «Hone». Cette ville dispose de vestiges berbères datant de la période almohade

Koumi, établi plus tard à Marrakech, est né à Tajra, une colline surplombant Honâïne, à deux kilomètres à l'ouest. En 1162, Oran et Honâïne s'associèrent pour construire les cent vaisseaux commandés par Abd El Moumen Ben Ali. Cette ville fut détruite et pillée à de nombreuses reprises par les tribus des Trara et Oulahssa au cours du XVI^e siècle. Elle abrita le port des Ifrenides, lequel deviendra plus tard le port plus important des Almohades en Afrique du Nord, qui sera par la suite l'un des deux ports des Zianides de Tlemcen. Le port sera partiellement détruit en 1534, après une brève occupation espagnole. Honâïne a vu débarquer un nombre important de réfugiés Morisques.

Al Mahdi Ibn Toûmert Précurseur de la dynastie almohade

Ibn Toûmert, dit El-Mahdi, fut le précurseur du mouvement almohade. Disciple du théologien Ghazali, ce réformateur veut appliquer en Occident les préceptes de son maître. Partout, il censure les abus et captive les auditeurs par son éloquence. Il porte controverse sur le terrain de la théologie alors que les Almoravides faisaient de la jurisprudence leur arme de combat. Ses partisans, les « Al-Muwahhidûn » (les Unitariens), professaient le dogme de l'unité de Dieu dans toute sa pureté. Ibn Toûmert va rencontrer Abd El Moumen près de Bougie (actuelle Bejaïa), au cours de son voyage en Orient (1117). Le Maître du Sous reconnu en lui l'hom-

RAMA

LE PLUS IMPORTANT LIVRE JAMAIS ÉCRIT PAR UN ES «LES PROLÉGOM

La *Muqaddima* (Al-muqaddima) constitue l'introduction au Discours sur l'histoire universelle de l'historien tunisien Ibn Khaldoun, paru en 1377. Cet ouvrage marque l'émergence d'une conception musulmane de l'histoire universelle. On traduit le mot *muqaddima* par Prolégomènes.

Certains penseurs modernes le considèrent comme le premier ouvrage traitant de la philosophie de l'histoire ou, parmi les sciences sociales, de la sociologie, de la démographie, de l'historiographie ainsi que de l'histoire culturelle, ou comme l'un des précurseurs de l'économie moderne dans les temps anciens.

Le travail traite également de la théologie islamique, des sciences naturelles, de la biologie et de la chimie. Ibn Khaldoun a écrit son ouvrage en 1377 comme préface à son premier livre sur l'histoire universelle, *Kitab al-'Ibar*, recueil des préceptes), mais déjà de son vivant, la *Muqaddima* fut considérée comme une œuvre indépendante.

Selon Georges Marçais, les Prolégomènes sont « un des ouvrages les plus substantiels et les plus intéressants qu'ait produit l'esprit humain ». Pour le grand historien des civilisations, Arnold Twenby, « les Prolégomènes sont le livre le plus important jamais écrit par esprit humain ».



Certains penseurs modernes considèrent *La Muqaddima* traitant de la philosophie de l'hist

Les grandes inventions de l'islam L'HORLOGE HYDRAULIQUE ARABE



me prédestiné : « La mission sur quoi repose la vie de la religion ne triomphera que par Abd El Moumen, le flambeau des Almohades. »

Abd El Moumen dirigea trois campagnes qui conduisirent à l'unification de l'Afrique du Nord. De cette époque date le premier cadastre de l'Afrique du Nord en 1159, Abd El Moumen ordonna l'arpentage de l'Ifriqiyya et du Maghreb. On mesura depuis la Cyrénaïque jusqu'à l'oued N'oun, de long en large. On retrancha de cette surface un tiers pour les montagnes, les rivières, les lacs salés, les routes et les déserts. Les deux tiers restants furent frappés du Kharadj ou impôt foncier. Ce fut là une grande inno-

vation. Les Almohades souverains du Maghreb jouissaient d'un grand prestige tant en Orient qu'en Occident. Cependant l'Empire Almohade, rongé par les luttes intestines pour le pouvoir et par la difficulté de gouverner un si vaste empire, commençait son déclin. Ce fut d'abord l'Espagne, qui échappa au califat almohade, suivi par les Hafsides en 1229 (actuelle Tunisie), Tlemcen avec les Zianides en 1235 (actuelle Algérie), et les Mérinides en 1269 (actuel Maroc) qui prirent Marrakech. Ce fut la fin de la dynastie almohade. C'est ainsi que la dynastie des Almohades régna sur l'Afrique du Nord et sur la moitié de l'Espagne de 1147 à 1269.



DANESQUES

Une page controversée de l'Histoire du Maghreb Central

Les Hilaliens au Maghreb

PRIT HUMAIN
MÈNES»

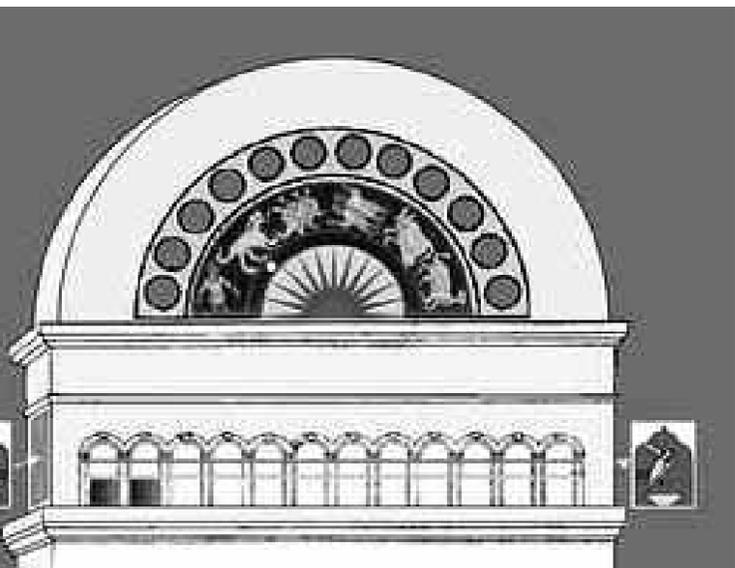


Les Banou Hilal, Hilalites ou Hilaliens étaient une confédération de tribus d'Arabie des régions de Hejaz et Najd ayant migré en Afrique du Nord entre la fin du xe au xiiiie siècle. L'afflux des Hilaliens fut un facteur majeur dans l'arabisation linguistique, culturelle et ethnique du Maghreb et dans la propagation du nomadisme dans les domaines où l'agriculture avait précédemment dominé. Les Hilaliens vivaient dans la partie du Hedjaz qui confine au Nejd. Circulant parfois vers l'Irak en quête de pâturages et de points d'eau, ils devinrent les alliés politiques des Qarmates, sectaires chiites qui désolèrent l'Arabie pendant plus d'un siècle. Ils les suivirent en Syrie et avec eux combattirent les Fatimides. Les Fatimides vainquirent les Qarmates et leurs alliés hilaliens qui furent installés dans les déserts de la rive droite du Nil. Ayant reçu l'ordre des Fatimides en 1052 d'envahir l'Ifriqiya, les Hilaliens ont d'abord migré vers le sud de l'Égypte avant de se diriger vers le Maghreb. Abu Zayd al-Hilali a dirigé des dizaines de milliers Bédouins vers l'Afrique du Nord qui se sont assimilés et mariés avec les peuples autochtones. Les Fatimides ont utilisé la tribu, comme alliés et vassaux, après la conquête de l'Égypte et la fondation du Caire, afin de punir les Zirides qui avaient rompu leurs liens de vassalité. Des Banou Hilal, suivis des Banou Sulaym – on a estimé à 50 000 le nombre des guerriers, et à 200 000 le nombre des Bédouins qui furent lancés sur l'Ifriqiya en 1051-10526.

Ibn Khaldoun a noté que les terres ravagées par ces envahisseurs étaient devenues complètement désertiques. Après avoir été instrumentalisés par les Fatimides pour déstabiliser les émirs berbères, les Hilaliens ont été « récupérés » par les émirs maghrébins eux-mêmes : « les princes berbères, Zirides, Hammadides, plus tard Almohades et Mérinides, n'hésitent pas à utiliser la force militaire toujours disponible que constituent ces nomades qui, de proche en proche, pénètrent ainsi toujours plus avant dans les campagnes maghrébines. »



...a comme le premier ouvrage
...toire...



Les horloges hydrauliques arabes sont les héritières des horloges hydrauliques de l'Antiquité gréco-romaine. s'inspirant des principes et applications décrits, entre autres, par Philon de Byzance (fin du 3e siècle avant notre ère) et Héron d'Alexandrie (1er siècle de l'ère moderne), leurs mécanismes ingénieux seront repris et perfectionnés à l'époque médiévale, souvent sous une forme ludique, par des érudits tels les frères Banou Moussa (ixe siècle) et surtout par Al-Jazari (12e et 13e siècles).

Ces horloges, parfois dédiées à des personnalités de haut rang et parfois publiques mise aux

portes des mosquées principales des grandes villes, seront pérennisées et accompagneront la civilisation arabo-musulmane pendant plus de 800 ans (du 18e au 19e siècle).

Le monde occidental s'est approprié quelques-unes de leurs techniques, probablement introduites vers l'an 1000, mais bientôt l'horloge mécanique les remplacera.

L'horologium de Charlemagne, horloge hydraulique

Datée des années 800, Eginhard, chroniqueur de Charlemagne, la décrit en ces termes dans ses

Annales regni Francorum. « Une machine qui, actionnée par la force motrice de l'eau, marque les heures par un nombre approprié de petites boules de bronze qui retombent sur un timbre d'airain ; à la fin de chaque heure, un cavalier sort par une des douze fenêtres, ouverte initialement et qui se referme ensuite derrière lui »

C'est une version très simplifiée et probablement miniaturisée de l'horloge de Gaza. Ici, la nouveauté est l'indication sonore des heures par un nombre adéquat de billes tombant sur un timbre de bronze. Il s'agit de la première trace, dans le monde occidental, du savoir-faire horloger arabe.

AL-SALHA MUHAMMAD AL-BASHIR VIOLEMMENT BATTUE

L'occupant marocain continue de cibler les activistes et journalistes sahraouis

Les forces d'occupation marocaines ont pris pour cible la blogueuse et journaliste sahraouie, Al-Salha Muhammad Al-Bashir, et l'ont violemment battue, ce qui lui a valu des blessures plus ou moins graves au dos, au bras et à la jambe. Al-Salha Muhammad Al-Bashir, correspondante de la Télévision nationale sahraouie, a indiqué, dans une déclaration sur les réseaux sociaux, qu'elle a été agressée par des officiers et des membres civils et militaires des services de renseignement marocains alors qu'elle quittait son domicile familial à Laâyoune occupée, ce qui signifie que sa maison et elle-même sont systématiquement placées "sous surveillance". La blogueuse sahraouie a ajouté que "les bourreaux marocains l'ont exposée à des agressions physiques et verbales sur la voie publique, et à des pratiques racistes visant son identité sahraouie, accompagnées de gestes humiliants et de représailles". A la suite de ces agressions, la journaliste sahraouie a scandé des slogans politiques en faveur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), suscitant un élan de solidarité de la part d'un groupe de citoyens et de passants sahraouis, lesquels ont dénoncé l'attaque dont elle a été victime en raison de son activité médiatique et de sa position en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Les forces d'occupation marocaines avaient précédemment pris pour cible et agressé Al-Salha Muhammad Al-Bashir à plusieurs reprises et l'avaient empêchée d'exercer son droit de travailler en tant que blogueuse et journaliste sahraouie, couvrant diverses activités liées à des manifestations pacifiques et des festivals nationaux dans les villes occupées du Sahara occidental ou encore recevant des prisonniers politiques sahraouis.

I. M.

LE PRÉSIDENT COLOMBIEN ESTIME QU'IL EST "VICTIME D'UNE INJUSTICE"

Petro demande à l'Espagne d'inviter le Sahara occidental au sommet ibéro-américain

Lors de ce sommet dont les travaux se sont tenus vendredi et samedi à Saint-Domingue, la capitale de la République dominicaine, le président colombien a commencé son discours en appelant à "construire des ponts avec le continent africain", en intégrant les pays lusophones comme la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans ce type de forum.

Le président de la Colombie, Gustavo Petro, a demandé à l'Espagne d'inviter le Sahara occidental au sommet ibéro-américain, tout en appelant à accorder à des pays africains ayant des liens différents avec l'Amérique latine le statut de pays observateurs, parmi lesquels le Sahara occidental, qui est, dit-il, victime d'une "injustice".

Lors de ce sommet dont les travaux se sont tenus vendredi et samedi à Saint-Domingue, la capitale de la République dominicaine, le président colombien a commencé son discours en appelant à "construire des ponts avec le continent africain", en intégrant les pays lusophones comme la République arabe sahraouie démocratique (RASD) dans ce type de forum.

"C'est une question de forme, mais évidemment aussi de politique", a déclaré le dirigeant colombien lors de ce rendez-vous auquel ont également participé le roi d'Espagne, Felipe VI, et le président portugais, Marcelo Rebelo de Sousa.

La question sahraouie connaît un soutien sans précédent qui ne cesse de s'accroître à travers le monde, avec notamment le rétablissement des relations diplomatiques avec certains pays



témoignant de leur attachement au respect de la légalité internationale et du droit à l'autodétermination et à la souveraineté de la RASD. Au mois d'août 2022, la Colombie avait pris les devants en annonçant la décision de reprendre les relations diplomatiques avec la République sahraouie,

conformément aux principes et objectifs de la charte de l'ONU et de l'accord conclu entre les deux pays le 27 février 1985, à l'issue de l'audience accordée par le président colombien, Gustavo Petro, au ministre sahraoui des Affaires étrangères d'alors, Mohamed Salem Ould Salek. Le 28^e sommet ibéro-

américain s'est déroulé vendredi et samedi en République dominicaine, avec un ordre du jour centré sur l'économie.

Ce sommet, qui se tient chaque année, réunit ses 22 pays membres qui ont un héritage culturel en commun, notamment linguistique.

R.I./Aps

MAROC/RACISME :

Agression de migrants soudanais par des bandes criminelles à Casablanca

Des bandes criminelles ont attaqué à l'arme blanche des migrants soudanais dans la ville de Casablanca au Maroc, faisant plusieurs blessés, sans aucune intervention des autorités, a indiqué l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). Des éléments criminels ont attaqué vendredi des immigrés soudanais à qui ils ont volé des téléphones et de l'argent, sans aucune intervention des autorités, a déploré la section Nador de l'AMDH.

L'association marocaine a condamné ces attaques répétées, appelant les autorités marocaines à intervenir pour arrêter ces "gangs racistes" et protéger tous les demandeurs d'asile.

Elle a, en outre, diffusé sur sa page Facebook une vidéo d'une marche organisée par des immigrés soudanais à Casablanca pour protester contre ces attaques criminelles et racistes,

scandant des slogans contre le racisme et arborant des pancartes sur lesquelles pouvait-on lire "Non au racisme, Non à la discrimination, Non à la violence". Selon des ONG, des personnalités internationales, des spécialistes des questions géostratégiques et des médias internationaux, le régime du Makhzen utilise la carte de la migration clandestine pour exercer des pressions et faire chanter des pays européens qui refusent de reconnaître sa prétendue "souveraineté" sur le Sahara occidental. Dans son rapport annuel de 2022, l'ONG Human Rights Watch (HRW) a rapporté les différents dépassements et violations des droits de l'homme commis par le Maroc à l'encontre des réfugiés et demandeurs d'asile.

La loi de 2003 sur la migration au Maroc, toujours en vigueur, comprend des dispositions qui érigent en crime toute entrée



irrégulière, sans aucune exception faite aux personnes réfugiées et en quête d'asile. "Des groupes de la société civile ont signalé que les autorités continuaient de placer arbitrairement des personnes migrantes dans des centres de détention prévus à cet effet, avant de les déplacer de force ou de les expulser", note

le rapport.

Selon le Mixed Migration Center, les arrestations de migrants et de réfugiés par le Maroc ont augmenté à la mi-2022 à Laâyoune, au Sahara occidental occupé. Dans cette optique, l'AMDH a publié sur sa page Facebook les listes des migrants soudanais dans les prisons marocaines

ainsi que celles des prisonniers décédés, regrettant que leurs familles ne puissent pas venir au Maroc pour retrouver leurs enfants. En janvier dernier, elle avait aussi diffusé sur sa page Facebook, un témoignage-vidéo mettant en évidence la situation déplorable et inhumaine dans laquelle vivent les migrants subsahariens au royaume du Maroc. La violence, la discrimination raciale et la promiscuité font partie du quotidien des migrants subsahariens entassés dans des conditions insalubres et inhumaines dans un campement de fortune à Ouled Ziane, à Casablanca, selon cette vidéo.

En juin dernier, des dizaines de migrants d'Afrique subsaharienne ont été sauvagement tués par la police marocaine lorsqu'ils tentent de passer la frontière entre Nador (Maroc) et Melilla (Espagne)

I.M./Agences

QUALIFICATIONS CAN-2023 (4^E JOURNÉE/GR. F) /ALGÉRIE

Les derniers réglages avant d'affronter le Niger

Le traditionnel exercice de jongle a débuté à 20h30, suivi de quelques gammes techniques et des toros pour laisser place à la partie tactique, sous la conduite du sélectionneur national Djamel Belmadi qui a expliqué aux joueurs son plan de jeu dans le moindre détail"...

Qualifications CAN-2023 (4^e journée/Gr. F) /Algérie : les derniers réglages avant d'affronter le Niger ALGER- La sélection algérienne de football a effectué dimanche soir une séance d'entraînement en prévision de son match contre le Niger, prévu lundi à 17h00 au stade Hammadi-Agrebi de Radès (Tunis), pour le compte de la 4^e journée des éliminatoires de la CAN-2023 (Groupe F) en Côte d'Ivoire, indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Conduite par le président de la FAF, Djahid Zefizef, la délégation algérienne a rejoint dans l'après-midi du dimanche Tunis à bord d'un avion spécial, avant de prendre ses quartiers dans son lieu d'hébergement dans la capitale tunisienne, souligne la FAF. Après la rupture du jeûne, les Verts ont pris la direction du stade Hammadi Agrebi de Radès pour leur ultime séance d'entraînement qui a été ouverte aux médias, notamment nationaux qui ont



fait le déplacement pour couvrir ce rendez-vous de l'équipe nationale. "Le traditionnel exercice de jongle a débuté à 20h30, suivi de quelques gammes techniques et des toros pour laisser place à la partie tactique, sous la conduite du sélectionneur national, Djamel Belmadi qui a expliqué aux joueurs son plan de jeu dans le moindre détail", a-t-on ajouté. Dans la même soirée a eu lieu la réunion technique pour décliner les aspects organisationnels de ce match Niger-Alg-

rie, dont le coup d'envoi est prévu à 17h00 en présence du public et avec une entrée gratuite. Lors de cette même réunion, les couleurs des tenues ont été validées : tout en vert pour l'équipe algérienne et tout en blanc pour le Niger. "Par ailleurs, l'infirmerie ne compte aucun blessé et tous les joueurs sont prêts à tenir leur rôle sur le terrain", conclut la FAF. Le match Niger - Algérie sera officieusement arbitré par l'arbitre Malien Boubou Traoré, qui sera assisté du Guinéen Sidiri Sidibé en tant que pre-

mier assistant. Le 2^e juge assistant, quant à lui, sera Malien, tout comme le 4^e arbitre. Il s'agit respectivement de Modibo Samare et Sory Ibrahima Keita Sory. A l'issue des rencontres de la 3^e journée des qualifications à la CAN-2023, l'Algérie est leader du groupe F avec 9 points et pratiquement qualifiée, devant la Tanzanie (4 pts) et le Niger (2 pts), alors que l'Ouganda ferme la marche avec un point.

APS

COA

ADOPTION DES BILANS, ET ÉLECTION DE TROIS NOUVEAUX MEMBRES DANS L'EXÉCUTIF

Les bilans moral et financier du Comité olympique et sportif algérien (COA) pour l'année 2022 ont été adoptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale, réunis samedi soir en session ordinaire à l'hôtel Aurassi (Alger), où ils ont validé également le programme d'activité de l'année 2023, ainsi que le budget prévisionnel pour la même année. Il a été procédé également à l'élection de trois nouveaux membres au comité exécutif (quota fédérations olympiques) ainsi qu'à l'intronisation de quatre nouveaux membres à l'assemblée générale. Il s'agit de Toufik Aalam, président de la fédération algérienne de tennis de table (FATT) qui a obtenu 83 voix, suivi de Moncef Zemouchi, président de la fédération algérienne de badminton (FAB), avec 62 voix et Kamel Saidi, président de la fédération algérienne d'haltérophilie (FAH), avec 60 voix. Ils remplacent les trois anciens membres, qui ne figurent plus dans le bureau exécutif, à savoir : Charafeddine Amara (ex-président de la fédération de football), Habib Labane (ex-président de la fédération algérienne de handball) et Farhat Fazil (ex-président de la fédération algérienne de boxe). Sur les 80 membres que compte l'assemblée du COA, 52 membres étaient présents à cette AGO, pré-

sidée par le nouveau ministre de la jeunesse et des sports et actuel président du COA, Abderrahmane Hammad. Outre ces élections, les membres de l'assemblée ont accepté l'intronisation de quatre nouveaux membres à l'assemblée générale du Comité olympique et sportif algérien (COA), en application de l'article 7 des statuts de l'instance olympique et conformément au principe de la parité notamment dans le sens de la recommandation 11 de l'agenda 2020 du Comité International Olympique (CIO) qui favorise l'égalité des sexes. Il s'agit de Lamia Aissioui (Raffle), Yasmina Azzizi (athlétisme), Leila Mehadjeri Eps Allalou (Voile) et Nassiba Laghouati (Football). "Je remercie les membres de l'Assemblée de m'avoir intégrée au sein de la famille de l'instance olympique. Aujourd'hui, je deviens membre à part entière et je ferai de mon mieux pour y apporter une modeste contribution", a déclaré Lamia Aissioui, médaillée de bronze au dernier Championnat du monde-2022 à Mersin en Turquie, et double médaillée (or et bronze) aux derniers Jeux Méditerranéens d'Oran-2022. Outre les membres de l'exécutif du COA et des représentants des fédérations olympiques et non olympiques, les travaux de l'AGO ont été rehaussés par la présence de

plusieurs personnalités. Après avoir relevé, avec satisfaction, les performances des athlètes Algériens réalisées durant l'année dont celles acquises lors des Jeux Méditerranéens d'Oran où ils avaient réussi la meilleure participation algérienne dans ce genre de rendez-vous, en plus de la moisson des jeux de la solidarité islamique en Turquie, Abderrahmane Hammad a indiqué que l'année 2022 "est considéré comme la meilleure dans l'histoire du sport féminin, et ce dans plusieurs spécialités", assurant que le COA, fidèle à ses principes, continuera à accompagner les athlètes, et s'efforcera de répondre aux diverses demandes des fédérations sportives, conformément aux exigences de l'intérêt public". Le président de l'instance olympique a expliqué également que cette assemblée "se tient à la lumière de notre préoccupation avec les fédérations à accueillir les jeux sportifs arabes qui seront un autre défi commun, en plus de notre aspiration à qualifier le plus grand nombre d'athlètes aux jeux Olympique de Paris-2024". En fin, Hammad a terminé par exhorter les acteurs du mouvement sportif "à travailler main dans la main pour honorer l'Algérie et porter haut son étendard, tout en faisant plaisir à notre peuple, très passionné de sport".

R.S.

TOURNOI AMICAL

DES U17 :

L'ALGÉRIE ET LE JAPON SE NEUTRALISENT

La sélection algérienne des moins de 17 ans a fait match nul devant son homologue japonaise sur le score de 3 à 3 (mi-temps 2-0), dimanche 26 mars au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), pour le compte de la deuxième journée du tournoi international de football, qui se déroule à Alger (22-28 mars) dans la cadre de sa préparation à la prochaine Coupe d'Afrique des nations de la catégorie (CAN-U17 Total-Energies), prévue en Algérie. La domination algérienne allait crescendo pour arriver à la mi-temps avec deux buts d'avance signés Benali et Anatof, avant d'ajouter un 3^e but en deuxième mi-temps grâce à Ziad. A un quart d'heure de la fin, les japonais se révoltent et réalisent une véritable remontada, aidés en cela par les approximations d'une défense algérienne qui s'est faite déborder en l'espace d'un quart d'heure. Pour cette opposition, le sélectionneur national Arezki Remmane a présenté un onze remodelé avec l'incorporation du gardien de but Merzougui ainsi que de Nemer, Benali et Abdelmoudjib. Lors de la première journée, la sélection algérienne s'était imposée devant les Comores 3-1, en match disputé au stade du 5 juillet. Le tournoi « test-event » qu'abrite l'Algérie se déroule à huis clos, en l'absence du public et de la presse, sur demande des équipes engagées, selon la Fédération algérienne de football (FAF). Dans l'autre match de la journée, le Mali a pris le dessus sur les Comores 1 à 0, au stade du 5 juillet (Alger). Lors de la CAN-2023, la sélection algérienne des U17 évoluera dans le groupe A, domicilié au stade Nelson-Mandela de Baraki, en compagnie de la Somalie, du Sénégal, et du Congo. Les Algériens entameront le tournoi face aux Somaliens, en match d'ouverture du tournoi prévu le samedi 29 avril (20h00). Douze nations prendront part à la prochaine CAN-2023 en Algérie. Leurs sélections ont été réparties en trois groupes de quatre. Les rencontres se joueront au stade Nelson-Mandela de Baraki, Chahid-Hamlaoui de Constantine, et au 19-mai 1956 d'Annaba. Les équipes demi-finalistes de la CAN-2023 représenteront l'Afrique au Mondial U17 au Pérou (10 novembre-2 décembre).

R.S.

CAN-2025

ORAN PRÉPARE LA VENUE DE LA COMMISSION D'INSPECTION DE LA CAF

Les autorités de la ville d'Oran préparent la visite de la commission d'inspection de la Confédération africaine de football (CAF) pour inspecter les différentes installations notamment sportives concernées par le dossier de candidature de l'Algérie pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025). Dans cette optique, une réunion de coordination s'est tenue samedi au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, Saïd Sayoud, en présence du président de l'assemblée populaire de wilaya, des chefs de daires, des présidents des APC, de directeurs de l'exécutif, de délégués communaux et autres responsables concernés, a-t-on précisé de même source. La même source a indiqué que le wali a donné à cette occasion « consignes axées sur la nécessité de bien préparer la visite de la délégation de la CAF, en veillant notamment à la propreté des chemins menant vers les installations sportives et hôtelières retenues dans le dossier de candidatures du pays pour abriter l'événement footballistique continental ».

R.S.

PREMIER DOCTEUR DANS L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Mohamed Bencheneb, pilier de la littérature algérienne moderne

L'intellectuel Mohamed Bencheneb (1869-1929) est considéré comme un des plus éminents penseurs algériens du XX^e siècle pour avoir été le premier docteur dans l'histoire de l'Algérie et un des plus importants chercheurs de sa génération, versé dans les domaines des langues, de la traduction et de la littérature comparée.



Le grand érudit Bencheneb a marqué l'histoire algérienne par son savoir encyclopédique, son riche parcours dans les domaines de la recherche, de la littérature, de la culture, de l'histoire et de l'éducation, tout en étant un fervent défenseur de l'identité nationale. Cette personnalité hors pair avait vécu durant la période allant de la fin de la résistance populaire jusqu'à la naissance du mouvement national, au sein duquel il s'est affirmé comme un militant qui défendait, corps et âme, la culture algérienne au moment où le colonisateur pensait avoir réussi à l'aliéner. Né le 26 octobre 1869 à Ain Deheb (ex-Takbou), le défunt est issu d'une grande famille de Médéa. Il a reçu ses premiers enseignements auprès de son cheikh, Ahmed Barmak, qui l'a initié aux sciences coraniques, avant de poursuivre ses études dans les écoles primaire et secondaire. Il quitte Médéa pour

se rendre à Alger où il rejoint l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Bouzareah. A peine âgé de 19 ans, il devient enseignant de langue et de littérature françaises à l'école du Cheikh Sidali à proximité de la capitale du Titteri. Quatre ans plus tard, Bencheneb rejoint l'école Ibrahim Fatah à Alger, où il se consacra à l'étude de la langue italienne, tout en s'approfondissant dans l'étude de la rhétorique, de la logique et du monothéisme en suivant les cours du savant Abdelhalim Bensmaïa. Des années plus tard, il obtient un diplôme universitaire en langue arabe de l'Université d'Alger, avant de se consacrer à l'apprentissage des langues espagnole, allemande, latine, persane, turque et hébraïque. Mohamed Bencheneb décroche

son baccalauréat en 1896. En 1898, il est nommé enseignant à la medersa "El Kattania" de Constantine. Au début du XX^e siècle, il est nommé à la medersa "Thaâlibiyya" d'Alger où il a côtoyé de nombreux savants, oulémas et chouyoukh. En 1908, il est nommé maître de conférences à la Faculté des lettres de l'Université d'Alger et est élu membre de l'Académie scientifique arabe à Damas (Syrie) en 1920, année où il fut le premier algérien à décrocher un doctorat de l'Université d'Alger. Le regrette a pris part à plusieurs Congrès internationaux en Afrique du Nord et en Europe, dont le 14^e Congrès des orientalistes tenu à Alger en 1905 et le 17^e Congrès des orientalistes à Oxford (Angleterre) en 1928. Mohamed Ben-

cheneb a tissé des relations avec plusieurs intellectuels, dont l'Egyptien Ahmed Timor Bacha, le tunisien Hassan Hosni Abdelwaheb, et les orientalistes espagnol Miguel Palacios et russe Ignati Krachkovsky. Etant polyglotte qui maîtrisait plusieurs langues étrangères comme l'Arabe, le Français, le Farsi, l'Allemand, le Turc, l'Italien, l'Espagnol, le Latin et l'Hébreu, il fut le premier chercheur à s'intéresser aux langues et à la traduction, et à s'ouvrir sur les littératures étrangères, à travers les études pionnières qu'il a réalisées sur les termes turcs et persans utilisés dans le dialecte algérien (Darija). Mohamed Bencheneb publia de nombreuses recherches à l'instar de l'étude sur les "Sources musulmanes

dans la divine comédie de Dante", parue en 1919 dans "la Revue africaine", devenant ainsi le précurseur de la littérature comparée en Algérie. La vie du Cheikh était riche en activités scientifiques et culturelles, côtoyant des savants et des érudits algériens et étrangers. Tout au long de son parcours scientifique, il s'est distingué par son militantisme actif en faveur de la préservation de l'histoire et du patrimoine authentique des Algériens et des Musulmans. Il n'avait jamais hésité à mettre en valeur son costume traditionnel qu'il arborait avec fierté même lors des plus grandes rencontres et conférences internationales. Bencheneb lutta, durant plus de 35 ans, avec l'arme du savoir qui lui servait de bouclier face à la politique coloniale d'aliénation visant à effacer l'identité nationale, laissant derrière lui un précieux legs d'environ une cinquantaine de livres et publications dans les différentes sciences sociales et humaines et les divers domaines, notamment littéraires, intellectuels, et religieux. Parmi ses ouvrages, figurent "Proverbes de l'Algérie et du Maghreb" et "les Mots turcs et persans conservés dans le parler algérien". Le penseur est décédé le 5 février 1929 à l'âge de 60 ans dans la ville antique de la Casbah. Il est inhumé au Mausolée de Sidi Abderrahmane Thaâlibi, où se trouve le cimetière familial, ainsi qu'une rue baptisé de son nom. De nombreux ouvrages ont été dédiés à cette personnalité hors pair notamment "Mohamed Bencheneb: sa vie et son héritage" de Abderrahmane Djillali.

F.A.M.

"SAHA L'ARTISTE" D'OMAR FETMOUCHE

En compétition au Festival des monodrames de Carthage

Le monodrame "Saha l'Artiste", un spectacle écrit et mis en scène par le dramaturge algérien Omar Fetmouche sur la condition sociale de l'artiste, a été sélectionné en compétition au 5^e Festival international des monodrames de Carthage, prévu du 2 au 5 mai prochain dans la capitale tunisienne, annoncent les organisateurs sur le site Internet de la manifestation. Produit en 2019 par la Coopérative "Théâtre Sindjab" de Bordj-Ménaïel, en collaboration avec le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle qui mêle théâtre et musique, est servi sur scène par le comédien Ahcène Azazni, soutenu par le musicien Amar Chérifi. D'une durée d'une heure, le monodrame met en scène l'histoire d'un violoniste à qui manquait une corde à son instrument. Dans sa quête pour cette corde manquante, le

musicien se rend compte que les magasins d'instruments de musique spécialisés ont été transformés en fast-food... Usant de ses talents de comédien, Ahcène Azazni, plonge dans la vie de l'artiste en relatant ses rêves et ses souffrances. Salué par le public et la critique, "Saha l'artiste" a été présenté en Algérie et à l'étranger notamment en Hongrie. Outre la Tunisie, pays hôte, des spectacles issus notamment de la Libye, du Liban et de l'Arabie Saoudite concourent à ce Festival. Lancé en 2018 par le ministère tunisien de la Culture, le Festival international des monodrames de Carthage, vise à offrir un espace d'expression à un style théâtral plus exigeant en termes de performances individuelles du comédien.

I.M./APS

"MASSACRES DU 8 MAI 1945 EN ALGÉRIE, LA VÉRITÉ MYSTIFIÉE"

Le nouvel ouvrage de Kamel Beniaïche

Dans son nouvel ouvrage intitulé "Massacres du 8 mai 1945 en Algérie, la vérité mystifiée", le journaliste et écrivain Kamel Beniaïche propose un nouvel éclairage sur cette étape importante de la lutte du peuple algérien pour sa libération du joug colonial, à travers un retour sur les lieux des massacres pour remonter le fil de l'histoire. Publié aux éditions EL Watan EL Youm, ce livre de 412 pages est le deuxième ouvrage de l'auteur sur ce sujet après la parution en 2016 de "Sétif, la fosse commune - Massacres du 8 mai 1945". Ce second ouvrage est le résultat d'une même enquête journalistique, entamée en 2005, et qui a mené l'auteur dans de nombreuses régions du nord-est du pays à la rencontre des témoins et victimes de ce dramatique épisode historique. L'auteur propose d'abord un retour sur le déroulement des événements lors de ce triste "mardi noir" du 8 mai 1945, une journée qui a vu des manifestations pacifiques se transformer

en véritable bain de sang dans les rues de Sétif en s'appuyant sur des témoignages, des documents d'historiens et de coupures presse. Après avoir exhumé, dans son premier livre, des milliers de victimes anonymes et fournit une liste de près de 150 Algériens, victimes de représailles, dans les localités proches de Sétif et dont les noms n'avaient jamais été évoqués, "la vérité mystifiée" revient encore une fois sur les lieux du crime pour dévoiler pour la première fois ce que l'auteur appelle "La razzia". L'auteur apporte des éclairages sur cette razzia qui a siphonné les biens de centaines de familles d'Ain Abassa, de Beni Aziz, de Kherrata, de Ain Roua et de Guedjal, mais aussi sur les carnages commis à Guelma, Beniadjis (Jijel) et ailleurs. L'ouvrage pointe également du doigt, les rafles, les internements arbitraires, les interdictions de séjour, les exécutions sommaires accomplies avec la caution et la bénédiction des

hautes sphères coloniales d'Alger et Paris ainsi que les dérapages de la justice coloniale qui ont suivi. Selon cet ouvrage "le 8 mai 1945 des hommes sont tombés à Blida, Annaba et ailleurs", ces données obligent les chercheurs à revoir l'espace concerné puisque l'auteur estime qu'il n'est plus possible désormais de restreindre l'espace géographique de la manifestation à Sétif, Guelma et Kherrata uniquement. L'auteur aborde également la pratique de la torture dans le sillage des ces massacres, il s'appuie pour cela sur le témoignage de Hocine Ait Ahmed, lycéen à l'époque, qui rapporte le calvaire de "nombreux compagnons (...) torturés pour avoir pris part aux manifestations du 1^{er} et 8 mai 1945, et sur celui de Mohamed Saïd Mazouzi qui a passé 17 ans derrière les barreaux (1945-1962). Né en 1959 à Sétif, Kamel Beniaïche, a publié en 2016 "Sétif, la fosse commune, Massacres du 8 mai 1945".

R.C.

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
L'EXPRESSDZ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU
NIF.001315019036056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL N° 03... / DEP/2023

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la **RÉALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE ADRAR COMMUNE D'AGHRIBS.**

LOT N°01 : Bloc cuisine réfectoire

LOT N°02 : Corps d'états secondaires

LOT N°03 : Voirie et réseaux divers (réservé aux micro-entreprises).

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales s'adresse aux entreprises :

> Pour le lot N°01 :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie UNE (I) ou plus en bâtiment comme activité principale.
- Ayant déjà réalisées un projet de catégorie A ou plus (justifie par attestation de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrages publics).
- Ayant une moyenne de chiffre d'affaire supérieur ou égale à **03 millions de dinars**. Il s'agit de la moyenne des trois (03) meilleurs chiffres d'affaire durant les 05 dernières années. (Le chiffre d'affaire sera justifié par les bilans visés par l'organisme financier en l'occurrence les impôts).

> Pour le lot N°02 :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie UNE (I) ou plus en bâtiment comme activité principale.
- Ayant déjà réalisées un projet de catégorie A ou plus (justifie par attestation de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrages publics).
- Ayant une moyenne de chiffre d'affaire supérieur ou égale à **01 million de dinars**. Il s'agit de la moyenne des trois (03) meilleurs chiffres d'affaire durant les 05 dernières années. (Le chiffre d'affaire sera justifié par les bilans visés par l'organisme financier en l'occurrence les impôts).

> Pour le lot N°03 (réservé aux micro-entreprises)

Les micro-entreprises créés dans le cadre (ANSEJ, ANADE, CNAC ou ANGEM) spécialisées dans le domaine du bâtiment sont autorisées à soumissionner

NB :

- Les entreprises peuvent soumissionner pour les lots 01 et 02, à condition de présenter les moyens humains et matériels distinct pour chaque lot, et le délai à retenir serait le délai le plus long.
- Les micro-entreprises peuvent soumissionner uniquement pour le lot N° 03.
- Évaluation se fera lot par lot par ordre croissant.

Les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges Modificatif, peuvent retirer le cahier des charges Modificatif auprès de la Direction des Équipements Publics, boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (bureau N°32).

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes (conformément à l'article L.08 du cahier des charges Modificatif).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la

commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-Appel d'offre N° 03.../DEP/2023.

RÉALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE ADRAR COMMUNE D'AGHRIBS.

LOT N°01 : Bloc cuisine réfectoire

LOT N°02 : Corps d'états secondaires

LOT N°03 : Voirie et réseaux divers (réservé aux micro-entreprises).

Qui sera déposé et adressé à Monsieur le Directeur des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (Bureau N°32).

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes (10h30mn).

Si, le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis se fera en séance publique, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **onze (11h00) heure** au siège de la Direction des Équipements Publics de Tizi-Ouzou (salle de réunion).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Sur page Facebook:
L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS

ELLE T'OFFRE LA COUPE DU MONDE 1982 A LA FRANCE

L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

Société : en Iran, le timide retour de la cravate

Vu comme un signe d'occidentalisation, l'accessoire de mode porte une connotation péjorative dans la société iranienne. Malgré cela, il devient de plus en plus populaire auprès des jeunes.

Par l'Orient le Jour

Dans un magasin à la mode du nord de Téhéran, Mohammad Javad choisit sa première cravate, longtemps bannie en Iran car symbolisant la décadence occidentale. « Dans notre société, porter une cravate, c'est comme porter un masque avant le Covid. Les gens vous regardent bizarrement et même négativement dans certains quartiers. C'est une question culturelle », dit-il pendant que le vendeur lui ajuste son costume. « Je ne la porterai pas tous les jours, mais je trouve que c'est chic. Ça prendra du temps avant que ça change, mais ça commence », ajoute ce dentiste de 27 ans qui a opté pour cet accessoire vestimentaire afin d'être à son avantage lors du premier rendez-vous avec ses futurs beaux-parents.

Sur le présentoir de ce magasin huppé du boulevard Nelson-Mandela, sont exposées des cravates de couleurs variées, en coton ou laine. « Nous en vendons une centaine par mois. Nous les importons surtout de Turquie, mais certaines sont fabriquées en Iran », explique Mohammad Arjmand, 35 ans, directeur adjoint du magasin Zagros. « Les clients en achètent pour des cérémonies ou pour leur travail. Dans ce quartier, deux personnes sur dix croisées dans la rue en portent une et de plus en plus de gens l'ont adoptée », affirme-t-il. Les manifestations déclenchées par la mort en détention le 16 septembre de la jeune Kurde Mahsa Amini, 22 ans - accusée d'avoir enfreint le code vestimentaire strict pour les femmes -, « n'ont pas eu d'effet sur nos ventes », indique le directeur des ventes de Zagros, Ali Fattahi, 38 ans.

SIGNE DE DÉCADENCE

Après la chute du chah en 1979, le clergé iranien, arrivé au pouvoir avec l'ayatollah



Ruhollah Khomeyni, avait banni la cravate, qui symbolisait à ses yeux l'assujettissement à la culture occidentale, raconte un commerçant ne souhaitant pas être identifié. La cravate était considérée par la nouvelle classe dirigeante comme un signe de décadence, précise-t-il. Pour l'avocat Massoud Molapanah, « porter une cravate n'est assurément pas un crime, ni dans la Constitution ni aux yeux de la charia (loi islamique), mais il y a des restrictions vestimentaires dans certains lieux comme par exemple à la télévision ». Aujourd'hui, ministres, diplomates, hauts fonctionnaires ou diri-

geants d'entreprises d'État portent sous leur costume une chemise à col boutonné, ouvert ou col mao.

Disparue des vitrines pendant des décennies, la cravate a fait sa réapparition à l'époque du président réformateur Mohammad Khatami de 1997 à 2005. Pour choisir la sienne, Mohammad Javad est venu accompagné de sa mère qui, vêtue d'un tchador, non seulement l'encourage à franchir le pas mais demande également au vendeur d'apprendre à son fils comment la nouer. « À une époque, certains ont cherché à la supprimer. La raison invoquée était le rejet de tout

signe d'occidentalisation. Il aurait alors fallu aussi supprimer le costume et revenir à l'habit traditionnel porté à l'époque de la dynastie Qajar (1794-1925), ce qui était bien évidemment impossible », assure en souriant cette fonctionnaire de 50 ans.

Dans la même rue, à la tête d'un magasin de la marque française Pierre Cardin, Mehrane Sharifi, 35 ans, note aussi un attrait des jeunes pour la cravate, qui « donne du prestige ». « Souvent, ils viennent choisir un costume et nous leur proposons d'essayer une cravate », explique ce fils et petit-fils de tailleur, montrant sur le mur la photo d'il y a un siècle de son grand-père cravaté. Cet accessoire est quasiment obligatoire pour les Iraniens travaillant dans les représentations étrangères, mais la plupart d'entre eux l'ôtent en sortant dans la rue pour ne pas être la cible de moqueries. « Je noue ma cravate quand j'arrive à l'ambassade car les gens se retournent si vous la portez dans la rue. Ils penseront que vous êtes un étranger ou que vous avez une réunion très formelle avec des étrangers », confie Sadeq, 39 ans, qui travaille à l'ambassade du Japon à Téhéran. « C'est une question de code vestimentaire. Ces règles ne sont écrites nulle part, mais lorsque vous commencez à travailler dans une ambassade, vos collègues vous disent que vous êtes censé la porter », confie-t-il.

SOUDAN : AL-BURHAN SOUHAITE UNE ARMÉE PROFESSIONNELLE SOUS LE CONTRÔLE D'UNE AUTORITÉ CIVILE ÉLUE

Le dirigeant militaire soudanais, le général Abdelfattah al-Burhan, a déclaré dimanche qu'il souhaitait mettre en place une armée professionnelle sous le contrôle d'une autorité civile élue.

"Nous voulons mettre en place des forces armées professionnelles qui ne seront pas impliquées dans la politique à l'avenir et qui ne feront pas obstacle au processus de réforme de l'État", a déclaré le général al-Burhan lors d'un discours prononcé dans la capitale Khartoum. "Nous voulons que toute autorité civile élue ait les forces armées

sous son commandement", a-t-il ajouté. "C'est une bonne occasion de réformer tous les organismes d'État", a déclaré Al-Burhan, précisant : "Nous travaillons à la mise en place de forces armées qui bénéficient de la confiance de tous les Soudanais". Le 5 décembre, les forces militaires et politiques du Soudan ont signé un accord-cadre destiné à résoudre la crise qui dure depuis des mois. Cet accord prévoit la réforme des secteurs de l'armée et de la défense, l'unification de l'armée et l'intégration dans l'armée du corps paramilitaire des

forces d'appui rapide (Rapid Support Forces). Le Soudan n'a plus de gouvernement depuis octobre 2021, date à laquelle l'armée a écarté le gouvernement de transition du premier ministre Abdalla Hamdok et décrété l'état d'urgence, une décision dénoncée par les forces politiques comme un "coup d'État militaire". La période de transition du Soudan, qui a débuté en août 2019, devait prendre fin avec la tenue d'élections au début de l'année 2024.

Par AA / Khartoum / Bahram Abdel Moneim

Burkina Faso : deux policiers tués dans une attaque dans le nord-ouest

Deux policiers burkinabè ont été tués, mardi, dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés contre le commissariat de police de la ville de Tougan, province du Nayala, dans la Boucle du Mouhoun (nord-ouest du Burkina Faso), a appris Anadolu de sources sécuritaires et des habitants.

"Suite à l'attaque de Tougan ce jour (mardi) par des hommes armés, le bilan provisoire est de deux éléments tombés avec des blessés et plusieurs ennemis neutralisés", a écrit l'armée dans une note transmise aux médias.

La même source précise que les détails sur cette attaque suivront.

L'attaque a été rapportée par plusieurs

sources concordantes jointes au téléphone par Anadolu.

"Au petit matin d'aujourd'hui (mardi), des hommes armés non identifiés ont attaqué le commissariat de police de Tougan. Deux policiers sont tombés. La riposte a permis de repousser les assaillants", a déclaré à Anadolu un responsable sécuritaire régional sous couvert de l'anonymat.

Une opération de ratissage est en cours actuellement dans la province, selon la même source.

"Nous avons été réveillés ce matin par des coups de feu dans la ville. Des terroristes ont attaqué le commissariat. Il y a eu des dégâts. Nous avons appris que

deux de nos vaillants combattants sont tombés", a expliqué au téléphone à Anadolu Moussa T. Barro, un habitant. Un autre habitant a assuré que la situation était calme dans la matinée de mardi.

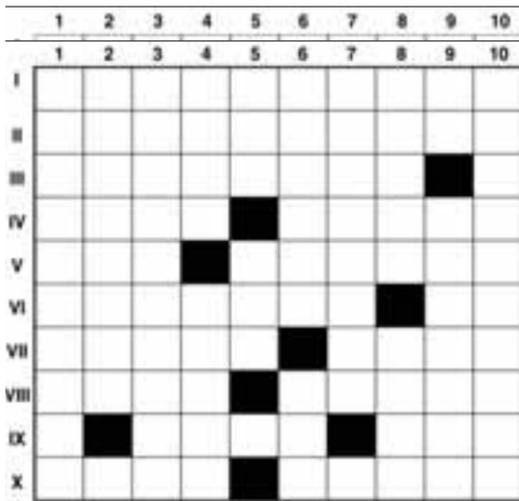
L'attaque n'a pas encore été revendiquée mardi jusqu'à 11H00 GMT.

Lundi, au moins quatre femmes ont été tuées et quatre autres blessées dans l'explosion d'un engin explosif dans la localité de Bagmoussa, dans la province du Koulpelogo, dans le centre-est, selon les médias locaux qui précisent que ces femmes étaient allées récupérer la dépouille d'un jeune homme tué la veille par des terroristes dans la localité.

L'armée burkinabè a multiplié les offensives depuis le 10 mars courant en effectuant plusieurs opérations aériennes dans des localités en proie au terrorisme. Ces opérations ont permis de neutraliser "plusieurs terroristes", selon les autorités militaires. La situation sécuritaire au Burkina Faso est marquée par des attaques terroristes perpétrées depuis 2015 dans plusieurs régions du pays. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et près de deux millions de déplacés internes, alors que plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, selon des chiffres officiels.

Ouagadougou/Dramane Traoré/pour A.A.

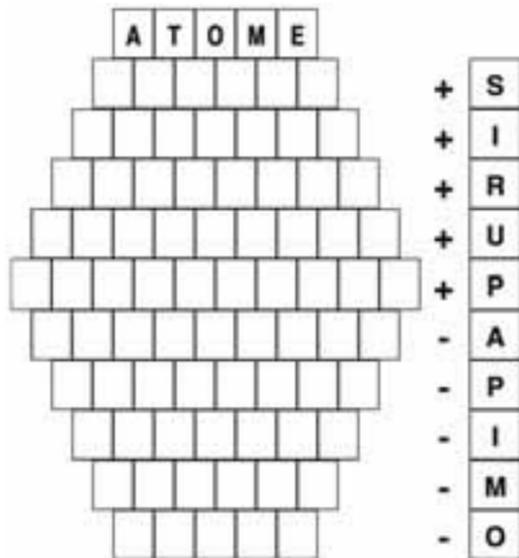
Mots Croisés



HORIZONTALEMENT
 I. Occupation sous l'Occupation. II. Presque fermé. III. Rigoriste. IV. Aurochs. C'est du gâteau. V. Ferrures. Vaincu aux Champs Catalauniques. VI. Protégée. Lettre recommandée. VII. Plats provençaux. Le côté obscur de la vallée. VIII. Champ de bataille. Descente de bourses. IX. Elimai. Tube un peu

secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.
VERTICALEMENT
 1. Opinion sur rue. 2. Pisse en lit. 3. Angoissant. 4. Fleur. Paresseux. 5. Bête. En Ré. 6. Epuisante. Blanc qui vire au rouge à l'heure de l'apéro. 7. Il s'envoie en l'air. 8. C'est non. Corrige. 9. Chrome. Sardinelle. 10. Evêché orthodoxe.

ANAGRAMMES

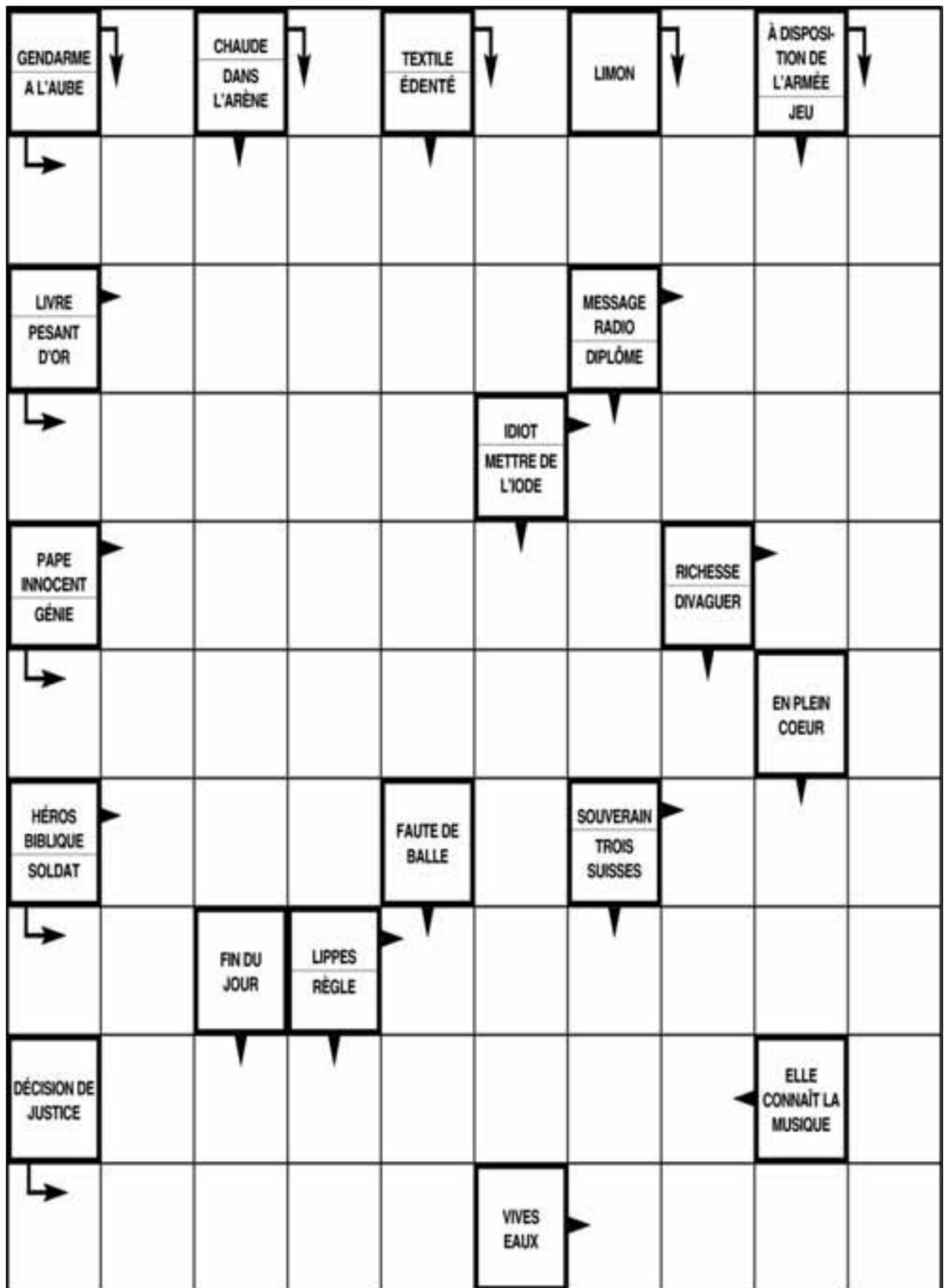


A CHAQUE ÉTAPE, TROUVEZ LE MOT SUIVANT EN AJOUTANT OU EN RETRANCHANT, COMME INDIQUÉ, LA LETTRE SITUÉE À DROITE DU TABLEAU. S'IL Y A PLUSIEURS SOLUTIONS POSSIBLES, ON PRIVILÉGIE D'ABORD LES NOMS COMMUNS AU SINGULIER, ENSUITE LES PLURIELS, ET EN DERNIER LIEU LES FORMES CONJUGUÉES.

SOLUTION LES MOTS FLÉSHÉS PRECEDENTS



Les mots fléchés



MOTS MÊLÉS

BAGUETTE
 BANANE
 BRIDE
 BUDGET
 COEUR
 COSTAUD
 DECRET
 DESIR
 DOMAINE
 ECOUTER
 GENOISE
 GENOU
 HEURTER
 JOURNAL
 MARCHAND

MISSIVE
 NAVIGUER
 NOCIF
 OCCASION
 ORAGE
 PAUSE
 PENSION
 PROFOND
 SAOUL
 SEDUIRE
 STIPULER
 VERTUEUX
 VIRGULE
 VIVACE
 VOYAGE

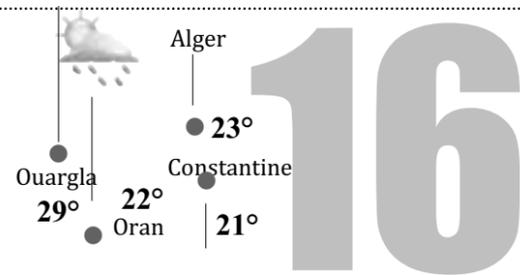


DÉPLACEMENT DES SUPPORTERS ALGÉRIENS EN TUNISIE LA DGSN SE PLACE DANS LE RÔLE DE FACILITATEUR

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a pris une série de mesures pour faciliter le passage des supporters de l'équipe nationale de football au niveau des postes frontaliers en prévision du match Niger-Algérie prévu hier à Tunis, a indiqué un communiqué de ces ser-

VICES. « Des mesures ont été prises au niveau de tous les postes de la police aux frontières terrestres dans les wilayas d'El-Tarf, de Tébessa et de Souk Ahras pour faciliter le passage des supporters de l'équipe nationale aux postes frontaliers en prévision du match Niger-Algérie

prévu à Tunis pour le compte des éliminatoires de la CAN », a précisé le communiqué. A cette occasion, « des conseils ont été donnés aux conducteurs de véhicules les invitant à respecter le code de la route durant leur déplacement », a ajouté la même source.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:06	12:53	16:24	19:06	20:30

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 28 MARS 2023 // N°524 // PRIX 20 DA

BLIDA

Introduction de la désinfection des eaux usées par rayons UV

Les eaux usées sont d'abords filtrées, avant leur traitement, dans une deuxième étape, aux rayons UV, pour en éliminer toutes les bactéries de manière à les rendre adaptées à l'irrigation agricole...

La technique de traitement et de désinfection des eaux usées par rayons ultraviolets (UV) a été introduite au niveau de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Boufarik (Blida) dans le but d'exploiter les eaux ainsi épurées dans l'irrigation agricole, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des ressources en



eau (DRE). « La STEP de Boufarik, couvrant six communes, a été renforcée par la technique dite de désinfection par rayons ultraviolets (UV), utilisée pour le traitement des eaux usées pour en éliminer tous les micro-organismes, dans le but de les exploiter dans l'irrigation agricole », a indiqué le DRE, Abdelkrim Allouche. Selon le responsable, « les eaux usées sont d'abords filtrées, avant leur traitement, dans une deuxième étape, aux rayons UV, pour en éliminer toutes les bactéries de manière à les rendre adaptées à l'irrigation agricole ». M. Allouche a signalé, à cet effet, l'achèvement des

études inhérentes à la mise en place d'un système d'irrigation de près de 3.000 ha de terres agricoles à partir de cette station, d'une capacité de production de près de 60.000 m³/jour. Il a noté qu'une partie de ces terres agricoles est située dans les wilayas d'Alger et Tipasa. » Une fois opérationnels, les nouveaux systèmes d'irrigation à partir de cette station, contribueront à la réduction de l'importante pression enregistrées sur les eaux souterraines, assurant 80% des besoins en eau potable de la wilaya de Blida, mais aussi 60 % des besoins en matière d'irrigation agricole », a souligné le même res-

ponsable. La STEP en cours de réalisation à la nouvelle-ville de Bouinane et celle de Beni Merad seront elles aussi dotées de cette technique de traitement aux UV dans le but d'exploiter les eaux épurées dans l'irrigation agricole. Cette démarche permettra de mettre un terme au problème de mobilisation d'eau d'irrigation, constituant l'une des préoccupations majeures des agriculteurs, d'une part, et d'exploiter l'eau qui était destinée à l'irrigation agricole pour améliorer l'alimentation en eau potable (AEP), d'autre part, selon les explications du directeur des ressources en eau. A noter que les eaux usées constituent l'une des plus importantes sources d'eaux non conventionnelles sur lesquelles de grands espoirs sont fondés, à l'avenir, pour couvrir les besoins nationaux dans les domaines agricole et industriel, notamment au regard de la faible pluviométrie, ces dernières années. Ce constat a été fait par des experts et spécialistes en ressources en eau et en irrigation, lors d'une rencontre scientifique sur ce thème, tenue dernièrement à l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de Soumaâ.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES 4 MORTS ET 118 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quatre personnes ont trouvé la mort et 118 autres ont été blessées dans 92 accidents de la route survenus en zones urbaines durant le week-end dernier, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

R.N.

LA DGSN LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE L'EXCÈS DE VITESSE AVANT L'IFTAR

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation aux dangers de l'excès de vitesse avant l'Iftar, a indiqué dimanche 26 mars un communiqué de ces services. Cette campagne verra l'organisation de plusieurs activités de sensibilisation au profit des conducteurs au niveau des barrages et points de contrôle, outre des émissions radio, notamment avant l'Iftar, pour donner des conseils aux conducteurs et usagers de la voie publique.

R.N.

APN

Installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Suisse

Le groupe parlementaire d'amitié Algérie-Suisse a été installé, hier, à l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de l'activation de la diplomatie parlementaire entre les deux pays. Le vice-président de l'APN, Moundir Bouden, a présidé la cérémonie d'installation en présence du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Saadallah Kahal, et de l'ambassadeur suisse en Algérie, Pierre-Yves Fux. A cette occasion, M. Bouden a passé en revue « la profondeur des relations histo-

riques entre l'Algérie et la Suisse », soulignant que ces relations « sont caractérisées par la qualité et l'excellence depuis la guerre de libération nationale qui a connu la sympathie et le soutien de la Suisse en assurant notamment les conditions propices pour le déroulement des négociations d'Evian entre le Gouvernement provisoire algérien (GPRA) et le gouvernement français, et c'était un tournant décisif dans l'histoire de notre pays ». Le vice-président de l'APN a salué « la stratégie du Conseil fédéral suisse 2021-2024 envers le Moyen-Orient et l'Afrique pour concrétiser

un programme de coopération inclusif dans les domaines de la paix, la sécurité, les droits de l'homme, l'immigration, le développement durable et la santé », aussi bien que « l'appui mutuel aux candidatures internationales au niveau des instances et organisations internationales ». Pour sa part, l'ambassadeur suisse a salué « la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la Suisse », réaffirmant l'importance d'œuvrer à « consolider les relations bilatérales à tous les niveaux au mieux des intérêts des deux peuples amis ».

APS

R.N.